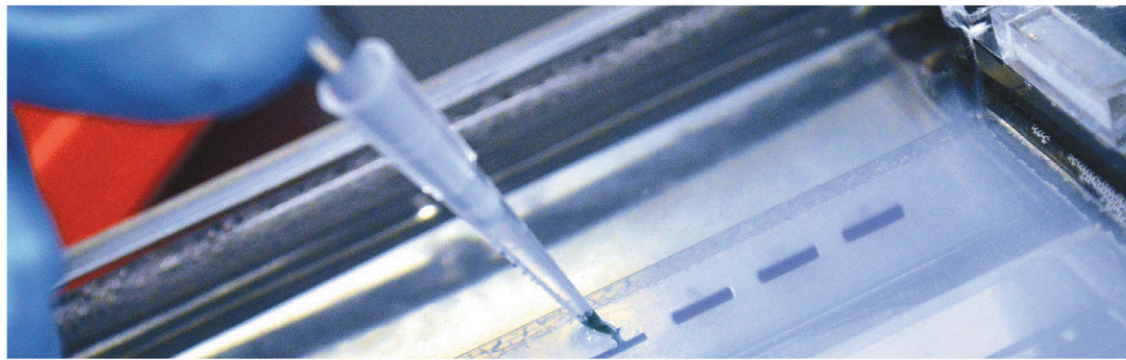


**Partage de la route**  
Quelle place pour les camions en ville?

Page B 5



La « **discrimination génétique** » au cœur d'une guerre de lobbyistes Page A 3

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVII N° 195

LE DEVOIR, LE LUNDI 29 AOÛT 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

## JOUR DE RENTRÉE SCOLAIRE AU QUÉBEC



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

C'est jour de rentrée dans des centaines d'écoles du Québec. Alors qu'enfants et enseignants se préparent dimanche à une nouvelle année scolaire, d'autres s'apprentent à vivre une année loin des classes. **Page A 2**  
**Lire aussi** · Conception étriquée. Un éditorial d'Antoine Robitaille. **Page A 6**

## TRANSCANADA

# Des pièces de pipelines douteuses

Plus de 1400 pièces contiennent potentiellement « des matériaux aux propriétés de qualité inférieure »

SARAH R. CHAMPAGNE

Plus de 1400 pièces présentes dans des pipelines de TransCanada contiennent potentiellement « des matériaux aux propriétés de qualité inférieure ». Elles font l'objet d'un avis de sécurité de l'Office national de l'énergie (ONE), produit par l'instance huit ans après avoir pris connaissance du problème.

En février dernier, l'Office a diffusé un avis de sécurité exigeant le signalement de certains tuyaux et raccord par toutes les compagnies relevant de sa compétence. Les pièces visées ont été fabriquées par Canadoil Asia en Thaïlande et Ezefflow, qui possède une usine à Granby faisant la promotion du projet Énergie Est.

La réponse de TransCanada, transmise à l'ONE et obtenue par *Le Devoir*, fait l'inventaire de ces pièces et de leur emplacement. Une trentaine de ces pièces se trouvent notamment dans un gazoduc à l'ouest de Montréal et au moins cinq dans une partie de gazoduc qui sera convertie en oléoduc pour le projet Énergie Est. La partie canadienne de Keystone en compte aussi plusieurs centaines.

C'est la faible résistance à la rupture d'un de ces « coudes » fabriqués par Ezefflow entre 2005 et 2008 qui a provoqué le bris d'un pipeline de gaz naturel en Alberta en 2013, selon ce que rap-

VOIR PAGE A 8 : PIPELINES

# SAAQ : taux d'échec élevé pour l'examen théorique en arabe

ISABELLE PORTER  
à Québec

Nouvel obstacle à l'intégration des réfugiés syriens. Les plus récentes données de la SAAQ montrent que les futurs automobilistes sont deux fois moins nombreux à réussir l'examen théorique quand ils le font en arabe. Le taux de réussite en langue arabe est en effet de

33% contre 65% pour l'ensemble des tests, toutes langues confondues.

Ces statistiques issues de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) concernent les résultats aux examens réalisés entre avril 2015 et août 2016.

À titre comparatif, notons que les résultats en espagnol sont également inférieurs à la moyenne, mais de façon beaucoup moins mar-

quée, avec un taux de réussite de 45,6%. Pour ce qui est de la version du test en mandarin (seule autre langue disponible pour les examens écrits en plus du français et de l'anglais), les résultats sont au même niveau que la moyenne.

Rappelons qu'en mai dernier un résident de Lévis qui parraine une famille de réfugiés syriens avait dénoncé dans les médias les em-

bûches à l'intégration de la famille, notamment pour le permis de conduire. Le père de la famille, Marwan Al-Oufan, alléguait que l'examen était dans un arabe incompréhensible et que son cousin l'avait raté sept fois. En août, lui-même a échoué pour la cinquième fois. Les données de la SAAQ semblent lui donner raison.

VOIR PAGE A 8 : SAAQ

## AUJOURD'HUI



**Société** · Mexique. La culture de l'avocat fait des ravages. **Page A 5**

**Culture** · Festival des films du monde. Des accrocs... Et parfois de bons films. **Page B 8**



Avis légaux..... B 2  
Décès..... B 6  
Météo..... B 5  
Mots croisés..... B 5  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 4

## QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT

# Un amour indo-pakistanaï dans la savane africaine

En quête d'histoires d'amour réelles, *Le Devoir* s'est invité dans des mariages de diverses communautés culturelles, aux rites et traditions pluriels. Notre série Quatre mariages et un enterrement vous promène de vœux en vœux dans des célébrations qui soulignent l'amour... Et la mort. Quatrième de cinq textes.

LISA-MARIE GERVAIS

Si Walt Disney n'avait pas déjà eu l'idée, Aalia Adam et Fahad Diwan auraient pu être l'inspiration d'une version moderne de Jasmine et Aladin. Elle, une femme indépendante, intelligente, et qui suit les inclinations de son cœur. Lui, jeune homme à l'âme pure — qui n'a toutefois rien d'un voleur

(si ce n'est qu'il lui a ravi son cœur!). Ne manquait plus que le génie de la lampe leur accorde un vœu: celui de se marier.

« Dans ma tête, j'étais déjà mariée avec elle un an après l'avoir rencontrée », raconte Fahad, jeune homme musulman d'origine pakistanaï, arrivé au Québec à l'âge de 8 ans. « Pour moi, on est mari du mo-

VOIR PAGE A 8 : AMOUR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Fahad et Aalia ont convolé en justes noces samedi dernier en pleine savane africaine devant un soleil qui déclinait à l'horizon. Les jeunes mariés ont été envahis par l'émotion au cours de la cérémonie se déroulant au zoo de Granby.

## RENTÉE SCOLAIRE



Au fil des ans, l'enseignante Danielle Vien a vu des élèves du primaire, mais surtout du secondaire défilé dans sa classe.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

## Faire son deuil de la rentrée

Après 40 ans d'enseignement, Danielle Vien remise ses craies pour de bon

En cette rentrée scolaire, *Le Devoir* vous transporte dans la réalité d'élèves, de parents et d'enseignants, et de ceux qui les entourent. Cinquième histoire de cette série qui raconte le début de l'année à la fin de l'été.

PHILIPPE ORFALI

Cette année, pour la rentrée, Danielle Vien n'a pas décoré sa salle de classe. Sa craie ne se posera pas sur le grand tableau noir de son local de l'école secondaire Marie-Anne, à Montréal. Et elle n'attendra pas, fébrile, le son de la cloche signalant l'arrivée momentanée d'une toute nouvelle fournée d'élèves de 5e secondaire. Cette année, pour la première fois depuis 1976, Danielle Vien, jeune retraitée de l'enseignement, restera chez elle en ce matin de retour en classe.

«C'est drôle, mais j'ai l'impression de ne pas être au bon endroit en ce moment!», lance-t-elle, un trémolo dans la voix, de son domicile de Blainville, où elle vient d'emménager. «Et j'ai beau essayer, j'oublie toujours de changer de temps de verbe, de parler de l'enseignement au passé plutôt qu'au présent.»

Le «coup», elle l'a vraiment ressenti mercredi dernier, alors que ses collègues de l'école secondaire du quartier Ahuntsic amorçaient leur retour au travail, en prévision de la rentrée des élèves, lundi. «Pour moi, l'année a toujours commencé à la fin de l'été, pas avec le 1er janvier. C'est particulier aujourd'hui! Toute ma vie a été réglée par la rentrée scolaire», dit-elle, assurant être très heureuse d'avoir décidé de prendre sa retraite.

Pendant quarante ans, elle a vu des élèves du primaire, mais surtout du secondaire défilé dans sa classe. Depuis 1984, elle enseignait en 5e secondaire à l'école Marie-Anne, où la clientèle est composée de jeunes de 16 à 21 ans, des rattachés pour la plupart.

«Au secondaire 5, ce sont de jeunes adultes. Ce que j'aimais, c'était le sentiment d'avoir un impact, de les aider à s'orienter dans



Le Québec comptait en 2014-2015 près de 65 800 éducateurs — enseignants, personnel de direction et soutien pédagogique — selon les données de Statistique Canada.

MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

« J'oublie toujours de changer de temps de verbe, de parler de l'enseignement au passé plutôt qu'au présent »

Danielle Vien, enseignante à la retraite

la vie. À cet âge-là, les jeunes s'ouvrent beaucoup à nous, tu peux avoir des conversations d'adulte à adulte. Tu n'es pas juste enseignant, tu es psy, orienteur. Tu les prépares à la vie. C'est ça qui était le plus valorisant.»

**Élément déclencheur**

Pour elle, l'heure de la retraite a sonné avec la plus récente série de négociations pour le renouvellement du contrat de travail des enseignants. Elle songeait déjà depuis quelque temps à quitter l'enseignement, comblée d'avoir eu une vie professionnelle bien remplie et prête à passer le flambeau. La joute de bras de fer entre Québec et les centrales syndicales a été le dernier incitatif dont elle avait besoin. «Ce que je voyais, c'était une diminution de services pour les élèves. Dans une école spécialisée, ça nous touche beaucoup, et je voyais que ce n'était pas que mes conditions de travail qui allaient changer, mais aussi, surtout, les conditions d'apprentis-

sage. J'ai décidé que j'en avais eu assez.»

Songe-t-elle à faire de la suppléance, comme le font bon nombre d'enseignants retraités? «Pas une nanoseconde, s'exclame-t-elle. Ça ne me tente pas du tout. J'ai enseigné, c'est correct, c'est fait, je laisse la place aux jeunes. Avec ma retraite, je ne suis pas à plaindre, alors que les jeunes profs ont besoin d'argent pour payer leur loyer. La suppléance, ça leur appartient!»

Cela ne l'empêche pas d'avoir une foule de projets, comme d'aménager cette maison bigéonnière, ou elle habite depuis peu avec son fils et sa famille, et faire du bénévolat dans les salles de classe de ses amis.

«Je vais aussi devoir aller faire un tour à Marie-Anne, pour leur remettre mes clés!»

**Profession malmenée**

Le Québec comptait en 2014-2015 près de 65 800 éducateurs — enseignants, personnel de direction et soutien pédagogique — selon Statistique Canada. En comparaison avec la moyenne canadienne, les membres du personnel de l'enseignement

québécois tendent à être légèrement plus âgés, puisque seulement 4,6% d'entre eux ont moins de 30 ans (deux fois moins qu'à l'échelle du pays).

Et qu'en est-il des salaires? Le Québec se situe en milieu de peloton, selon la plus récente étude de l'agence fédérale sur la rémunération des enseignants, qui remonte à 2011-2012. Un enseignant québécois au sommet de l'échelle salariale gagnait alors 72 210\$, contre 64 130\$ en Colombie-Britannique et, à l'autre extrême, 92 104\$ en Alberta. Les enseignants du Québec étaient donc payés légèrement en dessous de la moyenne canadienne de 75 000\$, mais devaient attendre le plus longtemps — au moins 15 ans — avant d'atteindre le sommet de leur échelle salariale, leurs collègues des autres provinces atteignant ce palier en 10 ou 11 ans. Par conséquent, avec 10 ans d'ancienneté, les enseignants québécois sont les moins payés au pays (58 640\$, comparativement à 71 482\$ en moyenne à l'échelle du Canada).

Le Devoir

## La CSQ exige un changement de cap

Le syndicat réclame davantage d'investissements et l'adoption d'une approche plus collaborative

En cette période de rentrée scolaire, le gouvernement provincial doit sérieusement commencer à faire ses devoirs, selon la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Interviewée par La Presse canadienne avant la tenue d'un point de presse de son organisation à Montréal, la présidente de la CSQ, Louise Chabot, a déclaré dimanche qu'il faut qu'un véritable «tour-nant» s'opère au sein du réseau de l'éducation pour que les élèves y deviennent réellement la priorité incontestée.

Poursuivant sur sa lancée, M<sup>me</sup> Chabot a ajouté que «le système a été assez malmené» par des compressions à répétition et qu'il est grand temps de redresser la barre.

**Investissements insuffisants**

Elle a reconnu que le gouvernement québécois semble désireux d'améliorer les espaces à l'intérieur desquels les élèves évoluent sur une base quotidienne en annonçant des injections de fonds visant à rénover les infrastructures scolaires.

Or, selon elle, ces investissements ne représentent certainement pas une panacée pour remédier à l'ensemble des maux qui gangrènent le monde de l'éducation.

Louise Chabot a indiqué que le nombre d'élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation croît et que ces derniers peinent à réussir, car ils ne jouissent tout simplement pas d'un encadrement adéquat.

Elle a précisé que le succès de ces enfants et de ces adolescents dépend de l'ajout de ressources capables de les soutenir et, par le fait même, d'alléger la tâche de leurs enseignants.

**Écouter les acteurs du milieu**

À son avis, pour définir clairement les besoins de ces élèves et ceux de leurs camarades de classe ne rencontrant pas d'embûches particulières, le gouvernement provincial devra se résoudre à

**Le retour des chaînes humaines**

Pour une deuxième rentrée consécutive, le mouvement «Je protège mon école publique» formera ses chaînes humaines devant les écoles dès le 1<sup>er</sup> septembre. L'objectif, toujours le même, est de dénoncer les compressions et d'exiger, de la part du gouvernement, un «réinvestissement dans le réseau public». Depuis sa création en mai 2015, le mouvement a réussi à mobiliser, tous les premiers du mois, des centaines de personnes dans tout le Québec.

écouter les acteurs du milieu de l'éducation.

«Il a une approche top-down. Il décide de quoi l'école a besoin en fonction de sa vision des choses. Il faudrait [plutôt] qu'il prenne un temps d'arrêt pour regarder la situation en misant sur l'expertise du personnel [du réseau]», a-t-elle expliqué.

En optant pour cette approche plus collaborative, le gouvernement du Québec pourrait, selon M<sup>me</sup> Chabot, «se doter d'une vision globale et non pas à courte vue des problèmes» du système.

**Nouveau ministre**

La présidente de la Centrale des syndicats du Québec a souligné que, pour en arriver à un tel résultat, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sébastien Proulx, devra sortir des ornières creusées par ses prédécesseurs.

«Il semble être à l'écoute, désireux de corriger les choses, [mais] il faut qu'il évite de se précipiter dans toutes sortes de mesures qui ne mèneront nulle part. Il devra prendre le temps de vraiment consulter [le personnel de l'éducation]», a-t-elle conclu.

La Presse canadienne

## Des enfants « sans statut » privés de rentrée scolaire encore cette année

FLORENCE SARA G. FERRARIS

Alors que plusieurs milliers d'enfants se préparaient dimanche pour une nouvelle rentrée scolaire, quelques centaines d'entre eux, ayant un statut d'immigration précaire, ne pourront pas se présenter à l'école lundi matin, faute de

conscience gratuite, selon une estimation du ministère de l'Éducation datant de 2013. Selon le Collectif, les chiffres seraient toutefois sous-évalués. «À notre avis, ils pourraient être plusieurs milliers dans cette situation», précise Steve Baird. Difficile toutefois d'avoir des statistiques à jour dans ce dossier, ni le ministère ni les commis-

**Entre 300 et 400 jeunes n'ont pas accès à une éducation primaire et secondaire gratuite, selon une estimation datant de 2013**

sions scolaires ne faisant le suivi auprès des familles dont les enfants sont exclus. Surtout dans la mesure où l'éducation est obligatoire au Québec jusqu'à l'âge de 16 ans. «Ces enfants sont bien souvent obligés de se cacher, déploie le porte-parole. Ils sont prisonniers d'un système incohérent qui, d'une part, les met à l'écart, mais qui, d'un autre côté, exige qu'ils soient présents.»

Depuis novembre 2014, le Protecteur du citoyen recommande que des modifications réglementaires soient apportées afin que «tout enfant âgé de 6 à 16 ans domicilié sur le territoire du Québec ait accès à l'éducation publique gratuite [...], peu importe son statut d'immigration ou celui de ses parents». Aucune modification ni mesure temporaire n'a toutefois été adoptée jusqu'à présent par le ministère de l'Éducation.

Le Devoir

**Congédié?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Résultats des tirages du : 2016-08-27

LOTTO QUÉBEC

649 03 14 16 29 compl. 33 47 48

Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 34360759-01

Extra 0050526

Résultats des tirages du : 2016-08-26

LOTTO QUÉBEC

MAX 03 10 17 19 26 27 42 compl. 46

Prochain gros lot (approx.) : 50 000 000 \$ + MAXIMILLIONS 8 lots de 1 million \$ (approx.)

Extra 0296810

En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## ACTUALITÉS

POSTES CANADA

## Blitz de négociations infructueux

Sans entente, des moyens de pression seront enclenchés à partir de ce lundi

FLORENCE SARA  
G. FERRARIS

Le blitz de négociations entre Postes Canada et son plus grand syndicat ne semble pas sur le point de se terminer. Dans la soirée de dimanche, les pourparlers entre les deux parties, qui ont eu cours sans relâche tout au long de la fin de semaine, se poursuivaient toujours et devaient se prolonger dans la nuit de lundi à dimanche, selon le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

Devant ce constat d'échec, le STTP, qui représente 50 000 des 64 000 employés de la société d'État, a fait savoir dimanche que sans entente, une grève tournante commencerait dès lundi matin en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les travailleurs de ces régions refuseront de faire des heures supplémentaires.

Si rien ne se règle d'ici lundi soir, les moyens de pression seront appliqués par les travailleurs d'une autre province.

Le STTP a toutefois assuré par voie de communiqué que ces moyens de pression ne perturberaient pas — ou très peu — le service offert à la population. Le syndicat écarte pour l'instant un débrayage général. « Nous continuerons de livrer le courrier tous les jours », a indiqué le président national du STTP, Mike Palecek.

Depuis vendredi, un médiateur nommé par le gouvernement fédéral tente, sans succès, de trouver un terrain d'entente entre la direction de la société de la Couronne et le syndicat.

## Grands enjeux

Parmi les grands enjeux, selon le STTP, figure l'équité salariale des employés ruraux et suburbains, ce que Postes Canada ne voit pas comme un problème. De son côté, l'employeur souhaite que tous les nouveaux employés soient soumis à un régime de retraite à cotisations déterminées.

Comme bien d'autres sociétés, Postes Canada affirme que l'actuel régime à prestations déterminées est devenu un fardeau et qu'il s'accroît plus vite que l'entreprise elle-même. Son déficit de solvabilité, qui désigne les sommes à déboursier si Postes Canada ferme ses portes, était de 8,1 milliards au mois de juin.

Le syndicat avait diffusé un préavis de grève jeudi soir, accusant Postes Canada de refuser de négocier de bonne foi.

Un porte-parole de Postes Canada a soutenu que la menace de moyens de pression créait de l'incertitude pour les clients.

« Quiconque tente de planifier son utilisation du système des postes dans les prochains jours se demande si les envois se rendront à destination, et cela aura un énorme impact sur les affaires, que cela plaise au syndicat ou non », a dit John Hamilton en entrevue téléphonique.

Avec La Presse canadienne  
Le Devoir

« Nous continuerons de livrer le courrier tous les jours »

Mike Palecek, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes



GEORGES GOBET AGENCE FRANCE-PRESSE

La nouvelle loi interdirait aux compagnies d'assurances d'obliger leurs futurs assurés à divulguer les résultats de tests génétiques. À l'heure actuelle, les assureurs n'ont pas le droit d'exiger un test d'ADN, mais ils peuvent demander aux futurs assurés qui ont volontairement subi un test génétique de leur en révéler les résultats.

## La « discrimination génétique » au cœur d'une guerre de lobbyistes

Assureurs et groupes de défense des droits des malades accentuent la pression à la veille de l'étude en deuxième lecture du projet de loi fédéral S-201

MARCO FORTIER

Un projet de loi visant à interdire la « discrimination génétique » donne lieu à une partie de bras de fer entre la puissante industrie de l'assurance et une quinzaine de groupes qui défendent les droits des malades.

Le projet de loi S-201, qui sera étudié à la reprise des travaux parlementaires à Ottawa, vise à protéger les gens qui ont passé un test génétique confirmant qu'ils sont à risque de développer une maladie.

La Coalition canadienne pour l'équité génétique (CEEG), qui regroupe 16 groupes de défense des malades, mène un blitz de lobbying auprès du gouvernement Trudeau dans l'espoir de faire adopter la loi. Dans la seule soirée de jeudi, pas moins de 1000 courriels ont été envoyés à des ministres fédéraux, a appris *Le Devoir*. Au moins trois lobbyistes se sont aussi déplacés au caucus du gouvernement Trudeau, qui a eu lieu à Saguenay cette semaine, pour prendre le pouls des élus libéraux.

La nouvelle loi interdirait aux compagnies d'assurances d'obliger leurs futurs assurés à divulguer les résultats de tests génétiques. À l'heure actuelle, les assureurs n'ont pas le droit

d'exiger un test d'ADN, mais ils peuvent demander aux futurs assurés qui ont volontairement subi un test génétique de leur en révéler les résultats.

Le projet S-201 modifierait aussi le Code canadien du travail et la Loi canadienne sur les droits de la personne pour interdire la discrimination basée sur les « caractéristiques génétiques ». Un employeur ne pourrait exiger qu'un travailleur passe un test d'ADN. Le refus de passer un test ne pourrait devenir un motif de congédiement ou de non-embauche.

### Des règles néfastes pour la santé

« Médicalement, les règles actuelles ne tiennent pas la route. Il y a des gens qui préfèrent ne pas passer de test génétique pour ne pas se faire questionner par leur assureur. Ce test pourrait pourtant leur sauver la vie: on sait que les cancers ont plus de chances d'être guéris s'ils sont dépistés tôt », affirme Don Boudria, ancien ministre libéral devenu lobbyiste, qui compte parmi ses clients l'organisme Cancer de l'ovaire Canada.

Quinze autres organisations font partie de la Coalition, dont la Société canadienne de la SLA, la Société Alzheimer du

Canada, la Fondation canadienne de la fibrose kystique, la Société Huntington du Canada, la Fondation canadienne du rein, Dystrophie musculaire Canada, Ostéoporose Canada, la Société Parkinson Canada, l'Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Canada et la Fondation canadienne du syndrome de la Tourette.

Le Centre consultatif des relations juives et israéliennes

### L'industrie de l'assurance s'oppose avec vigueur au projet de loi, qui priverait les assureurs d'informations jugées cruciales

(CCRJI) est aussi préoccupé par la montée des tests génétiques, parce que les femmes juives ashkénazes ont un gène qui les rend plus susceptibles d'avoir un cancer du sein ou de l'ovaire.

« Les Canadiens pourraient devoir subir un test génétique ou révéler des informations génétiques privées aux sociétés d'assurances ou aux employeurs. Cela nuit à leurs chances de trouver ou de conserver un emploi, d'obtenir une promotion ou d'acheter une police d'assurance », écrit David J. Cape, président du CCRJI,

dans un courriel envoyé à ses membres le 25 août.

« En l'absence d'une loi qui interdit la discrimination génétique, plusieurs Canadiens choisissent de ne pas avoir de test par crainte que les résultats soient utilisés à mauvais escient », ajoute-t-il.

### Évaluation des risques

Le projet de loi S-201 a été présenté par le sénateur libéral indépendant Jim Cowan. Le Sénat a adopté le projet le 14 avril dernier. La Chambre des communes doit étudier le projet de loi en deuxième lecture avant la fin du mois de septembre, selon nos sources.

L'industrie de l'assurance s'oppose avec vigueur au projet de loi, qui priverait les assureurs d'informations cruciales sur leurs clients potentiels. Le principe de l'assurance, c'est de tarifier la personne en fonction des risques qu'elle présente. La prime reflète le niveau de risque assumé, explique Lyne Duhaime, présidente pour le Québec de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP).

Les membres de l'ACCAP

versent des prestations de 84 milliards de dollars par année au Canada. L'industrie emploie 155 000 personnes au pays.

Pour évaluer le risque, les assureurs posent déjà des questions « intimes » aux clients potentiels. Sans même passer un test génétique, un client dont un des parents est atteint de la maladie de Huntington ne sera pas nécessairement assurable, souligne Lyne Duhaime. Une assurance-vie à long terme nécessite aussi une prise de sang qui peut révéler des maladies comme le sida, le diabète, le taux de cholestérol, etc.

« Si le test génétique a lieu le lendemain de la souscription à l'assurance, la personne sera assurée », précise-t-elle.

De plus, l'ACCAP estime que la première partie du projet de loi S-201 (sur la livraison de services sans tests génétiques) « soulève de sérieuses questions constitutionnelles ». Comme le secteur de l'assurance est de compétence provinciale, Ottawa n'a pas le pouvoir de légiférer en la matière, a fait valoir Frank Swedlove, président et chef de la direction de l'ACCAP, devant un comité parlementaire en février 2016.

Le Devoir

RÉFUGIÉS SYRIENS

## Les conservateurs ont refusé de faciliter le parrainage

STEPHANIE LEVITZ  
à Ottawa

En dépit de pressions croissantes pour aider les réfugiés syriens à fuir la guerre, l'ancien gouvernement conservateur a rejeté à deux reprises une mesure pour faciliter le parrainage privé chez les Canadiens, selon des documents récemment publiés.

Des fonctionnaires fédéraux avaient proposé deux fois — en mars et en juillet, lorsque la crise s'est intensifiée — d'exempter les Syriens et les Irakiens d'une règle les obligeant à obtenir le statut officiel de réfugié avant de pouvoir être parrainés par des petits groupes au Canada.

À chaque occasion, la recommandation a été écartée par l'ancien ministre de l'Immigration, Chris Alexander. Les documents ont été obtenus par La Presse canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Les conservateurs avaient finalement accepté d'apporter ce changement, mais seulement au mois de septembre, dans la foulée du décès du petit réfugié Alan Kurdi, trois ans, dont la mort par noyade avait été immortalisée sur une photo devenue tristement célèbre.

Une note interne, appelée « Politique publique pour faciliter le parrainage des réfugiés syriens ou irakiens pour les groupes de cinq et les parrains communautaires », avait été envoyée à

M. Alexander le 17 mars 2015.

Une politique adoptée par les conservateurs était alors en jeu. En vertu du nouveau règlement mis en place par les conservateurs en 2012, il était presque impossible pour des groupes informels d'amener des réfugiés au Canada sans avoir un accord de parrainage avec le gouvernement. Par conséquent, lesdits « groupes de cinq » pouvaient seulement parrainer des personnes qui détenaient le statut de réfugiés aux Nations unies ou dans leur pays hôte.

### Approche différente

Les demandes des réfugiés qui n'étaient pas ainsi désignés étaient plus difficiles à

vérifier, elles prenaient beaucoup plus de temps à traiter et elles obstruaient tout le système de parrainage, selon des documents gouvernementaux publiés à l'époque. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que les conservateurs avaient modifié le règlement.

Mais le gouvernement de Stephen Harper n'aimait pas non plus que le parrainage soit devenu un moyen de réunification familiale et il craignait que ces demandes aient pour effet de refouler d'autres réfugiés avec des besoins plus urgents, selon une source bien au fait du processus de décision à l'époque.

À la suite de cette modification, le nombre de demandes a

chuté considérablement.

En 2015, les membres de la famille Kurdi avaient tenté de faire une telle demande. En fait, ils avaient même écrit au ministre Alexander le 17 mars — soit le même jour où ce dernier a reçu la note de son ministère.

Dans sa lettre, la famille Kurdi avait écrit qu'elle tentait d'accueillir l'oncle du petit Alan et sa famille au Canada, mais ils ne pouvaient pas quitter la Turquie parce qu'ils ne détenaient pas le statut de réfugiés. Les critères canadiens ralentissaient tout le processus, avaient-ils soutenu. M. Alexander n'a lu cette lettre que plusieurs mois plus tard.

La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

# Le ministère des Anciens Combattants veut combattre le fléau de l'itinérance

## Des fonctionnaires recommandent d'offrir une nouvelle allocation et de construire des logements abordables

JORDAN PRESS  
à Ottawa

Des fonctionnaires du ministère des Anciens Combattants recommandent au gouvernement fédéral d'offrir une allocation de logement aux vétérans sans-abri et à ceux en difficulté afin de s'attaquer à ce qu'ils décrivent comme une situation inacceptable au Canada.

Une version préliminaire de la nouvelle stratégie fédérale propose aussi au gouvernement de construire de nouveaux logements abordables spécifiquement pour les vétérans, soulignant que le pays n'a pas assez de logements pour répondre aux besoins uniques de ces gens qui souffrent souvent de problèmes de dépendance et de santé liés à leur service.

Les vétérans itinérants doivent avoir un accès immédiat à un logement, au soutien de leurs pairs, à une assistance pour sortir de la rue, ainsi qu'à des soins intensifs pendant des mois voire des années pour traiter plusieurs maux, est-il écrit dans le document.

Le brouillon de la stratégie, datée du 4 août et obtenue par La Presse canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, indique que le gouvernement a l'obligation d'aider les quelques milliers d'anciens combattants qui vivent dans la rue au Canada.

Une version finale de la stratégie devrait être publiée plus tard cette année.

### Virage important

Le document ne vise pas à éradiquer complètement l'itinérance des vétérans au Canada, mais elle cherche à réduire leur nombre à un point où «l'itinérance sera rare, brève et non récurrente».

«En tant que ministère, nous avons le mandat des soins, du traitement et du rétablissement de la vie en civil des anciens combattants en général. Manifestement, une personne sans-abri n'est pas [bien] rétablie dans la société civile», a déclaré Tim Kerr,

responsable du Secrétariat des priorités au ministère des Anciens Combattants.

«A cause de cela, notre ministre, notre ministre délégué, mon équipe et moi-même croyons que nous avons l'obligation d'aborder le problème de l'itinérance des vétérans», a-t-il ajouté.

Les recommandations, si elles sont adoptées, marqueraient un virage important dans les programmes de prestations, qui actuellement, ne permettent pas de répondre aux besoins en matière de logement, contrairement aux États-Unis.

### Davantage de flexibilité

Seuls les anciens combattants pouvant prouver un lien entre leur service et leurs blessures ou leurs maladies peuvent recevoir des prestations.

Mais cela est une tâche difficile pour les vétérans qui deviennent sans-abri dix ans après leur service, a souligné Jim Lowther, président du Veterans Emergency Transition Services, un organisme de bénévoles qui a aidé près de 1200 vétérans à la rue dans les six dernières années.

«Dans chaque province, nous avons besoin de logements conçus pour héberger les vétérans. Nous avons besoin de maisons de transition dans chaque province pour les aider à se remettre sur pied», a ajouté M. Lowther.

Le ministère appelle le gouvernement à élargir les critères d'admissibilité pour les prestations et les services, à permettre plus de flexibilité aux bureaux locaux pour qu'ils débloquent des fonds d'urgence aux vétérans dans le besoin et à maintenir un meilleur contact entre les bureaux locaux et les organismes de la région pour arriver à aider plus de vétérans.

M. Kerr, qui a travaillé 28 ans dans la marine, a indiqué que les recommandations reposaient sur plusieurs années de recherches et de nombreux mois de travail au ministère.

La Presse canadienne



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Johora Ban Pakhatnu, d'origine birmane, était fière de montrer son lot lors du passage du Devoir.

QUÉBEC

## L'intégration par le jardinage

### Des organismes sollicitent l'appui de la Ville pour développer un projet-pilote qui contribuerait à la francisation des immigrants

ISABELLE PORTER  
à Québec

Des organismes cherchent à convaincre la Ville de Québec d'investir dans un projet-pilote en immigration dans les jardins communautaires de la ville. Ils pensent qu'un tel projet pourrait contribuer à accélérer la francisation des immigrants.

Cet été, les Ateliers à la terre de Beauport ont accueilli cinq femmes d'origine mexicaine, japonaise et colombienne. «La progression [en français] de ces femmes-là est phénoménale», explique Lucie Deschênes, la bénévole du jardin qui les a prises en charge. «Pour l'une d'elles, les professeurs de français avaient perdu espoir qu'elle s'intègre», raconte-t-elle. Et là, tout semble possible.

M<sup>me</sup> Deschênes a pu recruter ces femmes par l'entremise du Centre Monseigneur Marcoux, où elle donne des ateliers de francisation, toujours comme bénévole. Elle dit qu'au jardin, elle a offert d'être leur «ange gardien». «Je suis avec elles une journée par semaine. J'explique, je répète, j'envoie des photos de ce qu'on a à faire.»

Le coordonnateur du jardin, Guillaume Simard, explique qu'il entrevoit ce «potentiel» depuis «des années». Mais il est convaincu qu'il faudra davantage «encadrer la chose» pour obtenir des résultats.

Avec d'autres organismes, il a fait une proposition à la Ville pour qu'elle finance un projet-pilote. Il s'agirait essentiellement de payer une personne pour accompagner les participants et coordonner le tout.

L'an prochain, lui-même ne pourra pas compter sur Lucie Deschênes, qui doit partir. «On s'en occupe un peu avec les heures qu'on a, mais on sait que ces gens-là ont besoin d'un accompagnement spécifique plus soutenu. Il faut veiller à ce qu'ils se sentent bien, qu'ils comprennent bien les règles. Souvent, ils habitent loin, et c'est difficile pour eux

de se rendre jusqu'ici, alors on va leur offrir un transport.»

Les organismes demandent 18 000 \$ et espèrent recruter 50 personnes immigrantes vulnérables sur le plan socio-économique. Selon Guillaume Simard, cela pourrait permettre de prolonger la francisation. «La période estivale est comme une période morte pour eux, notamment en matière de francisation. En plus, le côté collectif du jardin est intéressant. On mange ensemble, on vit ensemble pendant une journée, alors

**Le jardin est pratiquement devenu un lieu de rassemblement pour la communauté birmane**

ça facilite les liens.»

L'une de ses partenaires dans le projet, Suzanne Laroche, a déjà commencé à travailler avec des immigrants dans les jardins de Québec, notamment au Jardin Sacré-Cœur, dans Saint-Sauveur. Elle aussi enseigne en francisation pendant l'année et a pu user de ses contacts avec les étudiants pour recruter des jardiniers.

### Effet d'entraînement

Johora Ban Pakhatnu a répondu avec enthousiasme. Lors d'une visite de son lot, elle nous montrait avec fierté ses courges et ses tomates. D'origine birmane, M<sup>me</sup> Pakhatnu a encore énormément de difficulté en français, même si elle est au Québec depuis des années. «Moi, j'aime donner quelque chose. Radis, haricots, tomates... Mon pays avant mon papa, grand grand jardin.»

Ce jour-là, elle et d'autres femmes devaient montrer à M<sup>me</sup> Laroche comment cuisiner les feuilles de courge. L'intervenante avait apporté un petit brûleur de camping, du sel et de l'huile. Des femmes de tous âges, voilées de la tête aux pieds, s'affairaient à cuisiner pour elle.

A part M<sup>me</sup> Ban Pakhatnu,

toutes ont refusé de se faire photographier par conviction religieuse. Elles cachaient même leurs mains et leurs pieds pour que l'appareil ne croque pas la moindre parcelle de leur peau. «On n'est pas autorisées à montrer notre corps, juste les yeux», a expliqué l'une des plus jeunes, Kismot Ara, 17 ans. Dans un excellent français, la jeune femme a raconté comment le jardin était entré dans la vie de sa famille.

«Souvent, on marchait ici et on voyait que les gens faisaient des jardins, mais on ne savait pas comment faire pour y aller.» Le jardin est situé aux abords de la rivière Saint-Charles, et on le voit très bien de la piste.

«On a demandé aux HLM comment on pouvait y aller, et ils ne savaient pas.»

Puis leur voisine, M<sup>me</sup> Pakhatnu, leur a dit qu'elle s'était fait offrir un lot. Depuis, c'est pratiquement devenu un lieu de rassemblement pour la communauté. «Dans notre pays, toutes les femmes ont des jardins. C'est quelque chose de culturel pour nous. Ça nous permet d'être heureuses, de nous réunir.»

Par contre, cela n'a rien d'économique, selon elle. «Ça coûte cher! Ça nous a coûté 500 \$ en fruits et en graines parce qu'on les fait venir de l'étranger pour cultiver des légumes qui n'existent pas ici. On jardine pour le plaisir.»

Au jardin, les dames birmanes ont tendance à rester entre elles et parlent peu aux autres, mais c'est déjà quelque chose, explique Suzanne Laroche. Pour plusieurs d'entre elles, le jardin est devenu un prétexte pour sortir. «Il y a des femmes qui sont ici depuis sept ou huit ans et n'ont aucune socialisation, surtout les plus âgées.»

La Ville de Québec, on indique que le projet est à l'étude et que des rencontres sont prévues entre M<sup>me</sup> Laroche et le Service des loisirs.

Le Devoir

## Normandeau de passage en cour

Québec — L'ancienne ministre libérale Nathalie Normandeau sera présente en cour lundi pour la première fois depuis le début des procédures contre elle. Accusée notamment de corruption avec six autres personnes à la suite d'un vaste coup de filet de l'Unité permanente anti-corruption (UPAC) le 17 mars, elle sera au palais de justice de Québec pour une conférence de gestion en vue de fixer l'enquête préliminaire. Lors de la dernière audience, le 5 juillet, le juge Alain Morand, de la Cour du Québec, avait exigé la présence de tous les accusés et de leurs avocats à la prochaine étape des procédures. Nathalie Normandeau fait face à un total de sept chefs d'accusation de complot, de corruption, d'abus de confiance et de fraude. Elle est passible d'un maximum de 14 ans d'emprisonnement.

La Presse canadienne

## Dernier hommage à Mauril Bélanger

Le premier ministre Justin Trudeau figure parmi ceux qui ont assisté aux funérailles du député Mauril Bélanger samedi à Ottawa. La cérémonie a eu lieu à la basilique-cathédrale Notre-Dame, qui est située dans la circonscription qu'a représentée le défunt pendant plus de deux décennies. Les drapeaux de l'hôtel de ville d'Ottawa ont été en berne jusqu'au coucher du soleil, samedi, pour rendre hommage à cet ardent défenseur des droits des francophones au Canada anglais. Mauril Bélanger s'est éteint le 15 août dernier à l'âge de 61 ans après une bataille publique contre la sclérose latérale amyotrophique (SLA), communément appelée maladie de Lou Gehrig. Il a appris qu'il était atteint de cette maladie neurodégénérative incurable en novembre 2015, quelques semaines seulement après avoir été réélu dans la circonscription d'Ottawa-Vanier pour la huitième fois depuis son arrivée en politique fédérale lors d'une élection partielle, en février 1995.

La Presse canadienne

## Calgary demande l'aide d'Ottawa pour l'accueil de pandas

Calgary — Le maire de Calgary, Naheed Nenshi, demande une aide financière au gouvernement fédéral pour s'acquitter des coûts d'hébergement de deux pandas géants prêtés par la Chine qui arriveront au zoo de sa ville en 2018. M. Nenshi a écrit au premier ministre Justin Trudeau, lui signalant que la préparation du zoo pour l'accueil des deux pandas et de leurs petits coûtera très cher. Le président du Zoo de Calgary, Clément Lanthier, estime que l'opération s'élèvera à environ 30 millions de dollars. L'entente avec la Chine a été conclue par le précédent gouvernement conservateur en 2012, mais aucun soutien financier n'a été prévu par Ottawa. Justin Trudeau a déjà recommandé au zoo de soumettre une demande dans le cadre des programmes du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest.

La Presse canadienne

## GM rappelle près de 370 000 véhicules pour un problème d'essuie-glaces

Le constructeur automobile General Motors annonce le rappel de 368 000 véhicules pour une défectuosité qui pourrait empêcher le bon fonctionnement des essuie-glaces. Le problème a été constaté sur les modèles 2013 des Chevrolet Equinox et GMC Terrain. Une pièce mécanique serait sujette à une corrosion rapide qui pourrait rendre les essuie-glaces inopérants. La défectuosité a été constatée en décembre dernier au Canada, et l'enquête qui a suivi a contraint GM à effectuer ce rappel.

La Presse canadienne

## CONCOURS LE DEVOIR

Desjardins

présente

# Les Défis de l'été 2016

CHOIX DE PARCOURS : DE 50 À 150 KM



## GAGNEZ DEUX LAISSEZ-PASSER POUR LE DÉFI DES CANTONS-DE-L'EST

Samedi 10 septembre - Départ/arrivée : Mont-Orford

PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT!  
LEDEVOIR.COM/CONCOURSDEFIDESCANTONS

## TAXIS À QUÉBEC

# Un syndicat de chauffeurs entend répliquer au maire Labeaume

De toute évidence, les envolées verbales du maire de Québec, Régis Labeaume, à propos de la desserte du Centre Vidéotron n'ont pas fini de faire des remous.

Dès lundi, le Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RTAM) tiendra une assemblée dans la capitale pour réagir aux récentes sorties du coloré politicien. Ce dernier avait laissé entendre, au sortir d'un spectacle de Céline Dion, que les chauffeurs de taxi n'avaient pas pu offrir un service convenable aux nombreux admirateurs de la diva qui avaient été forcés de faire le pied de grue à proximité de l'amphithéâtre, faute de pouvoir avoir accès rapidement à un moyen de transport pour rentrer chez eux ou à leur hôtel. Visiblement exaspéré par cet épisode, M. Labeaume avait même souligné qu'il était «ouvert» à la présence d'une filiale «légitime» de l'entreprise Uber dans sa ville.

### Onde de choc

Le responsable du développement stratégique et des affaires publiques au RTAM, Benoît Jugand, a soutenu que les «propos incendiaires» du maire ont provoqué une onde de choc au sein de son organisation, qui compte dans ses rangs

quelque 4000 travailleurs, y compris des chauffeurs et des propriétaires de taxis et de limousines ainsi que des camionneurs du Québec.

En entrevue à La Presse canadienne, M. Jugand a indiqué avoir été «inondé d'appels» de la part de membres abasourdis par «la condescendance» du maire à leur endroit. Durant la rencontre de lundi, il espère que leur indignation les poussera à se montrer constructifs et à pondre des recommandations destinées à Régis Labeaume pour «aider à régler, une fois pour toutes, la problématique» de la desserte du Centre Vidéotron. «Il faut être en mesure de sortir de cette réunion avec des propositions venant des gens qui travaillent directement à Québec et qui conduisent la clientèle de cette ville», a-t-il mentionné.

Selon Benoît Jugand, les chauffeurs et les propriétaires de taxis représentés par son organisation ressentent le besoin de soumettre leurs propres idées, car ils en ont plus qu'assez de voir M. Labeaume et «un petit cercle fermé de dirigeants de compagnies de taxis» tenter de mener le bal dans ce dossier.

La Presse canadienne

# SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

## Les nouvelles mythologies (10)

FABIEN DEGLISE



Durant la période estivale, cette chronique vous propose un voyage au cœur de quelques mythes qui construisent notre présent. Aujourd'hui, l'indignation.

Indignez-vous, qu'ils disaient ! À la bourse des sentiments qui domine dans l'époque, l'indignation a depuis des lunes dépassé le stade du titre à surveiller. Elle est devenue une action de première qualité, une valeur refuge contre les indolences, les incohérences, les paradoxes et les incompréhensions du présent.

L'indignation a l'affirmation féconde, particulièrement dans les univers numériques, où depuis une dizaine d'années elle fait circuler sa révolte colérique contre tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine, et bien plus encore. Elle apparaît autant quand des réfugiés tombent à l'eau pour mourir avec femmes et enfants que lorsque la scène fait remonter à la surface les commentaires haineux chez ceux qui ont peur de l'autre. Elle montre du doigt les dérives des politiciens ou donne du carburant à leur populisme. Elle se porte à la défense des enfants victimes de sévices, des animaux maltraités, des nids-de-poule négligés, des demi-trottoirs injustifiés.

**L'indignation, c'est l'illusion d'atteindre le caractère vertueux d'un lanceur d'alerte, tout en attirant les regards vers soi**

Elle dénonce un service mal livré, un produit mal pensé, une défaite sportive et même une météo non participative. L'indignation n'est pas sélective, elle est protéiforme et redondante. Ses espaces d'expression sont multiples.

### Un cadre moral

Sentiment qui laisse de manière évidente l'émotion dominer la raison, l'indignation a la floraison facile sur le terrain d'une socialisation en ligne qui se façonne désormais avec en main des outils de partage favorisant le culte de l'instant et la réaction instinctive. Dans l'urgence d'être et de paraître par le commentaire, elle se fait riposte évidente face à une photographie-choc, une déclaration scabreuse, une révélation surprenante ou tout autre comportement qui ébranle les consensus. Elle donne des mots à la montée de sang, discrimine le bien du mal et se pose surtout en gardienne de cette morale contemporaine et pixelisée, celle qui rétrécit les tolérances, et qui, sans l'indignation, n'aurait probablement pas les mêmes balises. Et du coup, elle trompe en laissant croire qu'elle peut être, en ligne comme ailleurs, bonne conseillère.

Dans *Par-delà le bien et le mal*, le philosophe Friedrich Nietzsche estime que l'indignation est le prolongement naturel de l'égoïsme, celui qui fonde les individualismes contemporains ou donne cette tonalité distante à la compassion dans les univers numériques. C'est le sentiment que l'élite convoque pour se « délivrer de la masse, du vulgaire, du grand nombre », même si pour cela, elle doit surtout frayer avec la contradiction : « *Personne ne ment autant que l'homme indigné* », disait-il. Homme ? Et parce qu'on est 2016, femme, aussi ! L'écrivain Georges Soulès, lui, ajoutait : « *L'indignation est un plus gros péché que le mensonge*. » Sans doute pour titiller les croyants.

### Colère et égarement

Sur le chemin de la revendication, l'indignation s'égare souvent en se donnant des faux airs de critique, celle qui réside désormais dans l'excès d'émotion plutôt que la difficile rationalité et l'instruction du jugement. Elle confond bien souvent sa portée avec celle de la révélation, de la dénonciation à caractère social, particulièrement celles incarnées par des Chelsea Manning, Julian Assange, Edward Snowden et dont l'élevation au rang de héros de la transparence et de la défense des libertés collectives au mépris de leurs libertés individuelles n'est pas étrangère à une montée de l'indignation dans l'actuelle profusion. Par effet de mimétisme ou simple culture de la reproduction des modèles, ils ont libéré la parole du dénonciateur de salon qui, sans réelle matière à dénonciation, n'a d'autres choix que de poser ses outrages sur la place publique en arsenal de défense du bien commun.

L'indignation, c'est l'illusion d'atteindre le caractère vertueux d'un lanceur d'alerte, tout en attirant les regards vers soi. C'est la quête d'une distinction, d'une singularité qui forcément ne pourront jamais être atteintes tant la massification et la diversification des objets de scandale auxquels carbure l'indignation lui font perdre désormais toute sa substance. Au point de donner envie, face à cette transmutation, de s'en indigner...

chroniquefd@ledevoir.com  
sur Twitter : @FabienDeglise



À Mexico, une femme prépare un sac d'avocats. La culture de ce fruit a explosé ces dernières années, provoquant des problèmes environnementaux et sociaux dans l'État du Michoacán, où la terre lui est favorable.

MEXIQUE

## La culture de l'avocat fait des ravages

L'« or vert » du premier producteur mondial provoque la déforestation et profite au crime organisé

FRÉDÉRIC SALIBA

Le monument en forme d'avocat géant trône à l'entrée de Tancitaro, dans l'ouest du Mexique. La sculpture symbolise l'importance de ce fruit pour les habitants de cette petite ville de l'État du Michoacán, devenue la capitale mondiale de l'avocat. Le boom de la consommation des Américains, mais aussi des Européens, Français en tête, fait flamber les prix du fruit, rebaptisé l'« or vert » du Mexique. Une ruée qui provoque une déforestation massive et profite au crime organisé.

Vus du ciel, des pans entiers de forêt sont zébrés de champs d'avocateries sur les flancs des montagnes du Michoacán. La région concentre les quatre cinquièmes de la production nationale d'avocats. Cette terre volcanique au climat tempéré sied au fruit, dans un pays qui en est le premier producteur mondial, avec près du tiers de la récolte. En trente ans, les plantations sont passées de 31 000 à 118 000 hectares, selon le ministère de l'Agriculture. En 2015, la production a atteint 1,6 million de tonnes, en hausse de 6,6% en un an.

Face cachée de ce succès économique : la destruction des forêts de pins, dont certains endémiques. « *Les agriculteurs plantent clandestinement des avocateries au milieu des pins* », explique Victor Manuel Coria, le directeur de l'Institut national de recherches forestières, rattaché au ministère de l'Agriculture. « *C'est un travail de fourmi, sur plusieurs années. Petit à petit, ils coupent les branches, puis les troncs desséchés.* »

La faune est aussi menacée : coyotes, pumas et autres oiseaux rares habitent la forêt, qui accueille aussi des millions de papillons monarques lors de leur grande migration annuelle. Sans parler du problème de l'eau, consommée en masse par les avocateries, qui influe sur le niveau des rivières, ou de celui des pesticides.

### Petite histoire de l'avocat

« *Pas question de diaboliser pour autant le fruit, qui a des vertus diététiques exceptionnelles et fait vivre des milliers de familles* », souligne M. Coria. Le Mexique est le centre d'origine de l'avocat — cultivé bien avant l'arrivée des conquistadors, au début du XVI<sup>e</sup> siècle. En espagnol, le nom du fruit, « *aguacate* », est le dérivé d'« *ahuacatl* », qui signifie « testicule » en langue indienne nahuatl. A cause de sa forme suggestive, le fruit était considéré par les peuples pré-hispaniques comme un aphrodisiaque. Mais sa production à grande échelle ne débute dans le Michoacán qu'à partir des années 1960, avec l'introduction de nouvelles variétés. M. Coria le constate : « *Depuis quatre ou cinq ans, les zones de cultures traditionnelles sont sa-*



turées. Les paysans empiètent sur la forêt pour répondre à la demande.»

A qui la faute ? Plus de la moitié de la production est exportée. La France est le second importateur d'avocats mexicains, après les États-Unis, et avant le Japon et le Canada. Dans l'Hexagone, le fruit se mange plutôt en hors-d'œuvre ou en salade, tandis que le guacamole, purée d'avocat épicée, a gagné ses lettres de noblesse dans les rayons des supermarchés. Un succès économique lié à une stratégie marketing énergique : en 2013, les 19 000 producteurs mexicains et les 46 entreprises exportatrices d'avocats se sont rassemblés au sein d'Avocados from Mexico. Deux ans plus tard, l'organisation déboursait 1 million de dollars pour un spot publicitaire diffusé durant le Super Bowl, l'événement sportif phare aux États-Unis.

Depuis, la demande fait bondir les prix. En juin, aux États-Unis, l'avocat se vendait 1,10 dollar pièce, contre 86¢ en janvier. De l'autre côté de la frontière, les Mexicains, qui l'achètent au kilo, ne sont pas épargnés par la hausse. En juillet, l'avocat pouvait atteindre de 60 à 80 pesos le kilo.

### Incendies criminels

Devenu plus cher que certains métaux, le fruit suscite la convoitise du crime organisé. En 2013, les habitants de plusieurs villages du Michoacán ont pris les armes, exaspérés par les rackets d'un cartel de la drogue, qui tentait de s'emparer de leur or vert. « *Au début, ils nous demandaient 1000 pesos par hectare, puis ils ont voulu prendre une partie de nos terres* », raconte un producteur sous le sceau de l'anonymat.

Organisés en milice d'autodéfense, les habitants ont libéré les communes de l'emprise de la mafia. Le sang a coulé à Tancitaro. Mais la production d'avocats n'a jamais été touchée.

## 1,6 tonne

C'est la quantité d'avocats que le Mexique a produits en 2015, une hausse de 6,6% en un an. En 30 ans, les plantations sont passées de 31 000 à 118 000 hectares.

« *Les paysans empiètent sur la forêt pour répondre à la demande* »

Elle a même légèrement augmenté. Aujourd'hui, les milices ont intégré des « *corps de défense ruraux* » créés par le gouvernement.

« *Mais le crime organisé reste implanté dans la région* », confie le producteur, qui lui attribue une vague d'incendies criminels ravageurs. Tancitaro est l'une des municipalités du Michoacán les plus touchées par ce fléau. Selon une étude de la Commission nationale des forêts (Conafor), des incendies ont détruit, en 2009, 12 500 hectares de bois dans la région. « *Un an plus tard, la superficie des cultures d'avocats gagnait 8000 hectares supplémentaires* », alertait déjà en mai le journaliste michoacano Jesús Lemus, dans le magazine d'investigation *Reporte Indigo*.

Depuis, la situation semble s'être aggravée : le 9 août, Osvaldo Fernández Orozco, le responsable régional de la Conafor, a révélé que, cette année, 818 incendies avaient dévasté 15 620 hectares de bois, soit 9% de la surface forestière du Michoacán.

Le gouvernement tente d'empêcher la modification des sols forestiers par des programmes de développement économique et le renforcement de la surveillance du territoire. Le 13 juillet, dans le Michoacán, la police a arrêté treize suspects en possession de plants d'avocatier qu'ils s'appropriaient à planter clandestinement. Mais ses actions semblent dérisoires au regard de l'étendue à surveiller.

Sans compter qu'un nouvel essor du marché est annoncé : le 21 juillet, le gouverneur du Michoacán, Silvano Aureoles, s'est félicité des perspectives d'un récent accord commercial avec la Chine. Pour répondre à cette hausse de la demande, le gouvernement mise sur de nouvelles terres cultivables dans d'autres États mexicains. Pas facile pour autant de dissuader les agriculteurs du Michoacán de céder à l'appât du gain.

Le Monde

## ÉDITORIAL

RENTREE 2016

## Conception étriquée

À la rentrée scolaire, c'est prévisible, on discutera encore essentiellement, sur la place publique, de coûts «cachés» pour les parents, de financement, d'informatique; moins de structures heureusement, mais sans doute encore de pédagogie, etc. Rarement sera-t-il question des contenus de l'enseignement. Cette manière dont on débat de l'école en éva-  
cuan la substantifique moelle ne révèle-t-elle pas une conception étriquée de l'éducation?



chaque rentrée scolaire, les mêmes reportages sur le coût des cahiers, des stylos, des manuels, des nouvelles technologies, etc. On dénoncera encore le grand « mensonge » que représenterait l'expression « éducation gratuite » au Québec. Le sujet est légitime et il pose de réelles questions liées à la notion fondamentale d'égalité des chances. Par exemple, un établissement peut-il, comme l'école Le Sommet à Charlesbourg, exiger des parents qu'ils achètent une tablette électronique à leur enfant? Le ministre Sébastien Proulx a répondu par la négative, tout en promettant dans la foulée de tout faire pour augmenter l'acquisition des budgets pour l'achat de matériel technologique, ce qui permettrait à plus d'écoles d'offrir le matériel « gratuitement ».



ANTOINE ROBITAILLE

Même si ce sont là des dimensions importantes, on devrait cesser, au Québec, de réduire tout débat sur l'éducation à ses coûts et à ceux des technologies. Il y a là une première « distraction » importante qui nous détourne des contenus. Les outils sont évidemment très pratiques, mais ils n'ont rien de magique. Ils ne peuvent améliorer un enseignement foncièrement mauvais. (Un PowerPoint peut même souvent aggraver les choses dangereusement...)

Nous devrions avoir eu notre leçon, après des décennies d'expériences « audiovisuelles » et technologiques en classe. S'ils ont évidemment été utiles, les rétroprojecteurs, VHS, Commodore 64, tableaux blancs « intelligents » (1), ordinateurs portatifs, tablettes, etc., ont souvent été le prétexte à de graves paresse pédagogiques et étudiantes. Ils n'ont sans doute pas modifié fondamentalement les manières dont les cerveaux humains apprennent. On découvre même aujourd'hui que, pour la prise de notes, il n'y a de tel que de le faire à la main... Enfin, les meilleurs musiciens et sportifs nous le font admirablement comprendre: dans l'apprentissage, rien ne surpasse la répétition, l'entraînement, l'effort, l'admiration (pour les grands), la régularité.

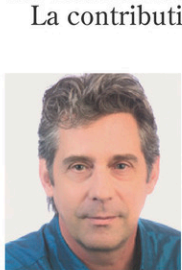
Deuxième distraction: les débats de structures. Heureusement, l'automne 2016 s'annonce dénué de débats sur l'abolition ou non des élections et (ou) des commissions scolaires. Ce n'est pas une raison pour cesser de porter un regard critique sur nos structures. Ni une occasion pour ceux qui en font partie de reprendre certaines de leurs pires habitudes (congrès bidon et coûteux par exemple!).

Troisième distraction: la pédagogie. Dans *Raisons communes* (Boréal, 1997), Fernand Dumont notait que « dans les tentatives récentes des comités [...] pour définir les objectifs d'une école en déroute, [...] on évite de se prononcer sur les contenus ». Pressentant la fameuse réforme Marois-Legault-Fournier, il déplorait que ces comités passionnés de « compétences » (non de connaissances) énumèrent « des capacités » « d'énoncer », de « structurer », de « critiquer », en contournant soigneusement les objets auxquels pourraient s'appliquer ces exercices. Il semble que la tolérance, notion cardinale pour ce qui est des rapports entre les religions, ait été sortie de son milieu naturel pour être appliquée aux contenus en éducation. « Sous prétexte de sauvegarder le pluralisme des convictions, on transforme l'éducation en technologie des esprits. » Voilà une bonne façon, encore aujourd'hui, de nommer cette conception étriquée de l'éducation avec laquelle il faudrait rompre.

CASQUES BLEUS

## Un rôle toujours utile

C chose promise, chose due. De toute façon, personne n'imaginait que le gouvernement Trudeau irait se dédire, tant les missions de paix incarnent la bonne conscience canado-libérale sur la scène internationale. Ainsi, Ottawa a annoncé vendredi dernier sa réintégration dans le giron onusien du système des opérations de paix, tel que cela a été promis en campagne électorale, avec un budget sur trois ans de 450 millions de dollars et une contribution en personnel de 600 soldats et de 150 policiers.



GUY TAILLEFER

La contribution est importante, mais loin d'être massive. La participation canadienne aux missions de Casques bleus avait fléchi sous le méchant Stephen Harper, qui se trouvait en fait à poursuivre l'ample désengagement amorcé avant lui par Jean Chrétien, conformément à la tendance dans l'ensemble du monde occidental à vouloir mettre tous ses œufs militaires dans le panier de l'OTAN. On en tire aujourd'hui les leçons en Afghanistan.

Au 31 juillet dernier, une petite centaine seulement de soldats et de policiers canadiens faisaient partie des opérations de maintien de la paix (OMP), sur des effectifs internationaux totaux de plus de 100 000 personnes. En vertu de ses nouveaux engagements, le Canada devient l'un des cinq principaux contributeurs occidentaux aux efforts de maintien de la paix.

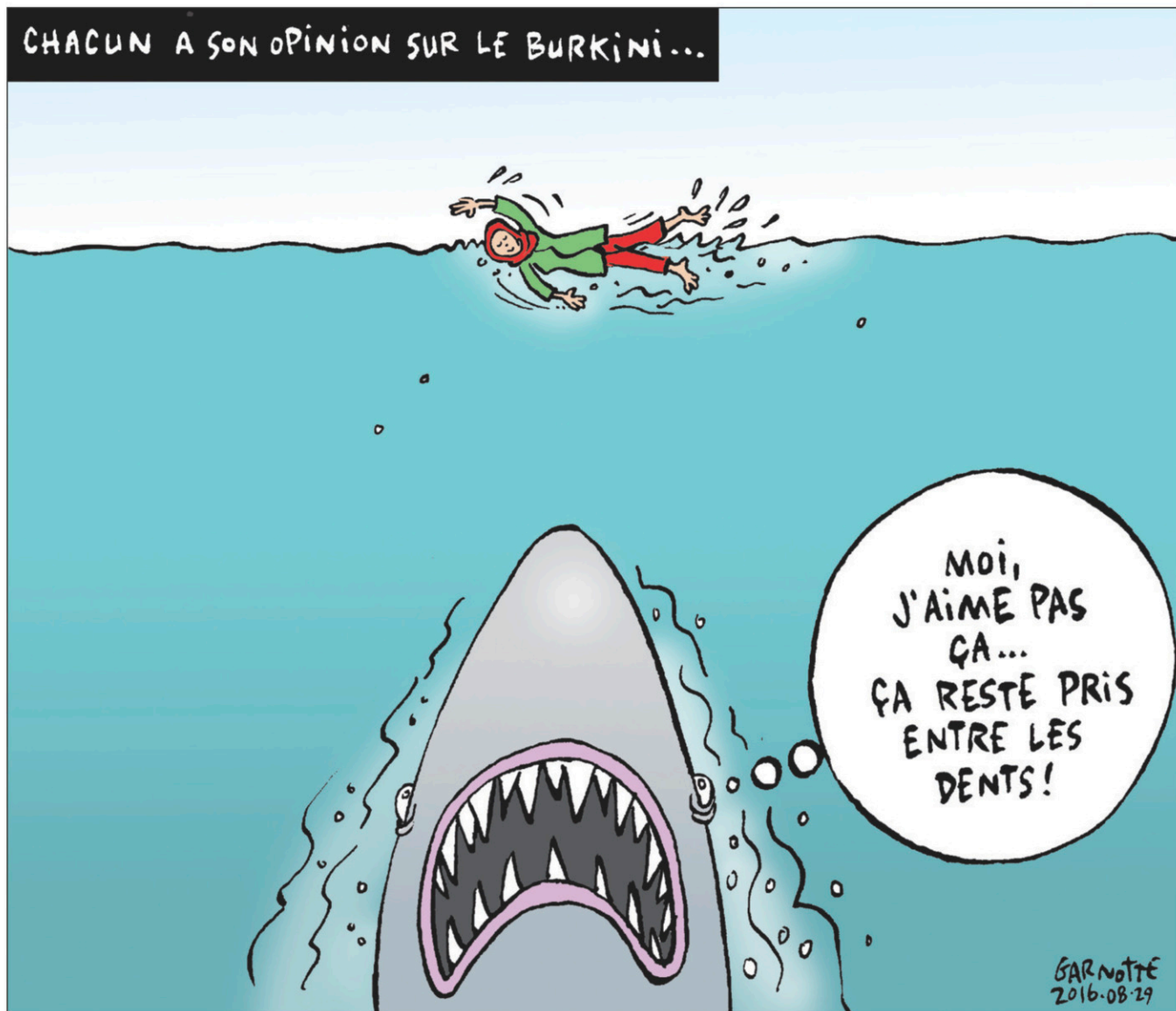
Ces missions ont-elles encore leur pertinence? Absolument. Et peut-être même plus que jamais. Il est entendu que la nature des conflits a changé et qu'il saute aux yeux que ceux-ci se sont complexifiés. Et qu'en conséquence, on ne peut plus nécessairement les penser et les penser comme on les pensait et les pensait sous Lester B. Pearson. Le Mali, où le Canada pourrait décider de s'investir (on en saura possiblement davantage le mois prochain quand Justin Trudeau participera à l'Assemblée générale de l'ONU), est un cas représentatif. Ensuite, il va de soi que les Casques bleus sont un outil dans un plus large dispositif que les Nations unies ne doivent pas, par ailleurs, cesser de développer. Il est essentiel, et Ottawa dit s'y engager, que la communauté internationale continue de déployer ses efforts en amont pour prévenir les conflits et, en aval, pour consolider, et non pas seulement « maintenir », la paix.

Faut-il rappeler, enfin, que les OMP, qui coûtent annuellement 8 milliards de dollars, sont une goutte d'eau dans l'océan des dépenses militaires mondiales qui ont atteint la somme de 1676 milliards en 2015? Ne perdons pas de vue le scandale qui fait que les missions de paix sont un diachylon sur la plaie sociale que constitue le commerce mondial des armes.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES  
Rédactrice en chef LUCE JULIEN  
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS  
Adjoint PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

## Rentrée scolaire: le défi colossal de l'enseignement

Fraîchement diplômée, Marianne De Garie-Charette fait ses débuts dans une école défavorisée à Montréal (*Le Devoir*, 26 août 2016). Pour son entrée dans la profession, l'enseignante recrue héritera d'une classe 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> en milieu défavorisé, car les plus expérimentés n'en veulent tout simplement pas, conscients de la tâche titanesque qui les attendrait. Force est d'admettre qu'un défi colossal se présentera pour cette enseignante en devenir, mais à quel prix?

M<sup>me</sup> Catherine Harel Bourdon, présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), permettez-moi de vous rappeler que la passion et la vocation ont leurs limites et que ce super beau défi, comme vous le dites si bien, deviendra lourd à porter pour cette recrue de l'enseignement. Je suis inquiet pour cette enseignante, car au-delà de ces belles paroles, il serait bon de vous rappeler que plus de 25% des nouveaux enseignants abandonnent la profes-

sion avant même avoir achevé leurs cinq premières années dans l'enseignement.

Statistique inquiétante, et ce n'est certainement pas en laissant ces jeunes enseignants sans soutien pédagogique et des classes multiniveaux surpeuplées que vous allez aider la cause. Admettons que cette nouvelle génération d'enseignants mérite certainement mieux pour une société qui dit se soucier de la cause des enfants. Il est tout de même convenu de leur souhaiter une bonne rentrée scolaire malgré cette triste réalité!

François Bellefeuille, enseignant  
Le 28 août 2016

## Pourquoi aimer un chien potentiellement méchant?

Aimer les chiens, c'est bien; mais aimer les humains, c'est mieux. Le débat qui fait rage, c'est le cas de le dire, depuis plusieurs semaines au sujet de la protection de chiens potentiellement dangereux me semble tout à fait dérisoire quand, pendant ce temps, les bombes continuent

de pleuvoir sur les humains, et d'autres humains continuent de se noyer.

Stop, et appelons « un chien un chien ». À la suite du drame inimaginable qui a eu lieu à Montréal — une femme attaquée et mise à mort par un chien —, on a vu une levée de boucliers de propriétaires, d'associations de propriétaires et de vétérinaires pour défendre la protection des chiens à potentiel d'attaque. Stop.

J'aimerais savoir pourquoi un bon citoyen poli, gentil, vivant dans une société particulièrement douce, a envie de devenir l'ami d'un chien potentiellement méchant. Il l'achète, il en prend soin, il le dresse, parfois même il le dresse à attaquer. Forcément qu'il l'aimera, après ces longs mois d'intimité, à savoir le dressage de ce chien choisi par lui, pour en faire un ami, mais juste SON AMI!

Est-on vraiment obligé de s'organiser pour aimer un animal qui peut facilement devenir « un tireur fou », quand il y a tant de chiens aimables?

Hélène Leclère  
Maria, le 15 août 2016

LIBRE OPINION

## Éducation: le Québec a la mémoire courte

MICHÈLE STANTON-JEAN

Chercheuse invitée au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal. Elle a été présidente de la Commission d'enquête sur la formation professionnelle et socioculturelle des adultes (1980-1982).

À l'occasion du décès de Bertrand Schwartz, Jules Desrosiers rappelait, dans *Le Devoir* (26 août), quelques grandes lignes de la pensée de ce grand ami du Québec. Il rappelait que cet important acteur de la mise en place de plusieurs innovations en éducation des adultes au Québec avait dit un jour: « S'il y a une chose qui m'étonne du Québec, c'est la facilité avec laquelle vous prenez des initiatives exceptionnelles. Ce qui m'étonne encore plus, c'est la facilité avec laquelle vous pouvez y mettre fin. » Quelle vérité profonde! Pour avoir, depuis les années 1970, suivi attentivement les évolutions et les régressions successives en éducation des adultes, je ne peux que souscrire à cette affirmation. Nous naviguons de ministre en ministre et de réforme en réforme sans vraiment évaluer correctement nos réussites et nos succès.

Chaque rentrée nous ramène des réflexions sur l'éducation qui répètent à peu près toujours les mêmes constats. Quelles réponses apportons-nous à ces réflexions? De nouvelles réformes... alors que les conditions de réussite sont largement documentées et connues.

En éducation des adultes, nous avons été des pionniers en matière de reconnaissance des acquis, de formation des formateurs, de formation en entreprise, de mise sur pied de services d'accueil et de référence, mais nous avons continuelle-

ment changé nos politiques et nos structures. De sorte qu'aujourd'hui, par exemple, qui se souvient de la Direction générale de l'éducation des adultes, qui soutenait l'innovation dans les services d'éducation des adultes, dans les commissions scolaires et les cégeps?

Qui se souvient des trois programmes mis en place sous Pauline Marois, au ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu: retour aux études, stages en milieu de travail et travaux communautaires, qui avaient fourni des occasions intéressantes aux jeunes chômeurs et assistés sociaux? On discute de la remise sur pied de programmes similaires sans rappeler ces anciens programmes, qui bien sûr n'étaient pas parfaits, mais dont on peut s'inspirer en examinant les succès et les faillites.

On rappelle sans cesse qu'il faut des classes plus petites, des enseignements adaptés aux adultes, lesquels, selon leur âge et leur profil, ne sont pas tous semblables. C'est précisément ce que rappelait le président de la Fédération autonome de l'enseignement, Sylvain Mallette, dans *Le Devoir* (27 et 28 août), lorsqu'il écrivait que « le jeune de 16-17 ans et l'adulte de 35-40 ans n'ont pas les mêmes parcours ni les mêmes attentes en matière de formation. Les enseignants savent bien que ce ne sont pas les mêmes approches qui fonctionnent avec tout le monde. Or, on ne les a pas écoutés et le ministre a rendu l'application de la réforme obligatoire [pour tous] ».

Nous avons d'énormes problèmes de décrochage scolaire, qui donnent lieu à des retours en éducation des adultes de Québécois présentant des carences en littératie (concept beaucoup plus large que l'alphabé-

tisation) et des souvenirs négatifs de leurs années passées sur les bancs de l'école. Nous avons donc besoin, pour eux, de méthodes et de rythmes d'apprentissage adaptés à leurs profils individuels.

L'autonomie des professeurs

Par-dessus tout, il faut donner aux enseignants beaucoup d'autonomie, comme ils le réclament. Les pays qui réussissent bien en éducation des adultes le font. Ils mettent l'accent sur les résultats, et non sur les processus. Comme le proposent les nouveaux objectifs du développement durable 2015-2030, adoptés par l'Organisation des Nations unies en septembre 2015, il faut mettre l'accent non seulement sur l'accès, mais aussi sur la qualité. Il faut laisser place au jugement et à la compétence de nos formateurs d'adultes. Il faut leur offrir à eux aussi une éducation permanente, des postes à temps plein, une rémunération convenable; mais aussi les évaluer correctement, comme le font la Finlande, le Danemark et la Norvège.

Pour avoir présidé, de 1980 à 1982, la Commission d'enquête sur la formation professionnelle et socioculturelle des adultes, je dois malheureusement dire que le Rapport de cette commission, intitulé *Apprendre: une action volontaire et responsable*, est encore largement pertinent.

Nous avons souvent la mémoire courte au Québec, mais nous sommes aussi des créateurs et des innovateurs. Nos enseignants aussi le sont. Laissons-leur donc la marge d'autonomie qu'ils réclament, tout en nous souciant d'avoir des indicateurs de performance adéquats de nos systèmes.

## IDÉES

## ÉDUCATION

## Cégep : une réforme inspirée d'Épiméthée ?

RÉJEAN BERGERON

Professeur de philosophie, Cégep Gérard-Gravel

Lettre à Hélène David, ministre de l'Enseignement supérieur

«M

oderniser les cégeps » : voilà, Madame la Ministre, les paroles énigmatiques que vous avez laissées sortir de l'enclos de vos dents (pour reprendre l'expression d'Homère). Comment interpréter celles-ci? Que peut-il bien se cacher derrière le mot «moderniser», mot-valise et sans fond, sorte de boîte de Pandore de laquelle peuvent s'échapper bien des malheurs lorsqu'elle est entrouverte d'une manière irraisonnée. N'agissez pas, Madame la Ministre, comme Épiméthée, ce fils de titans qui, comme l'indique son nom, possédait ce malheureux défaut de toujours penser en retard.

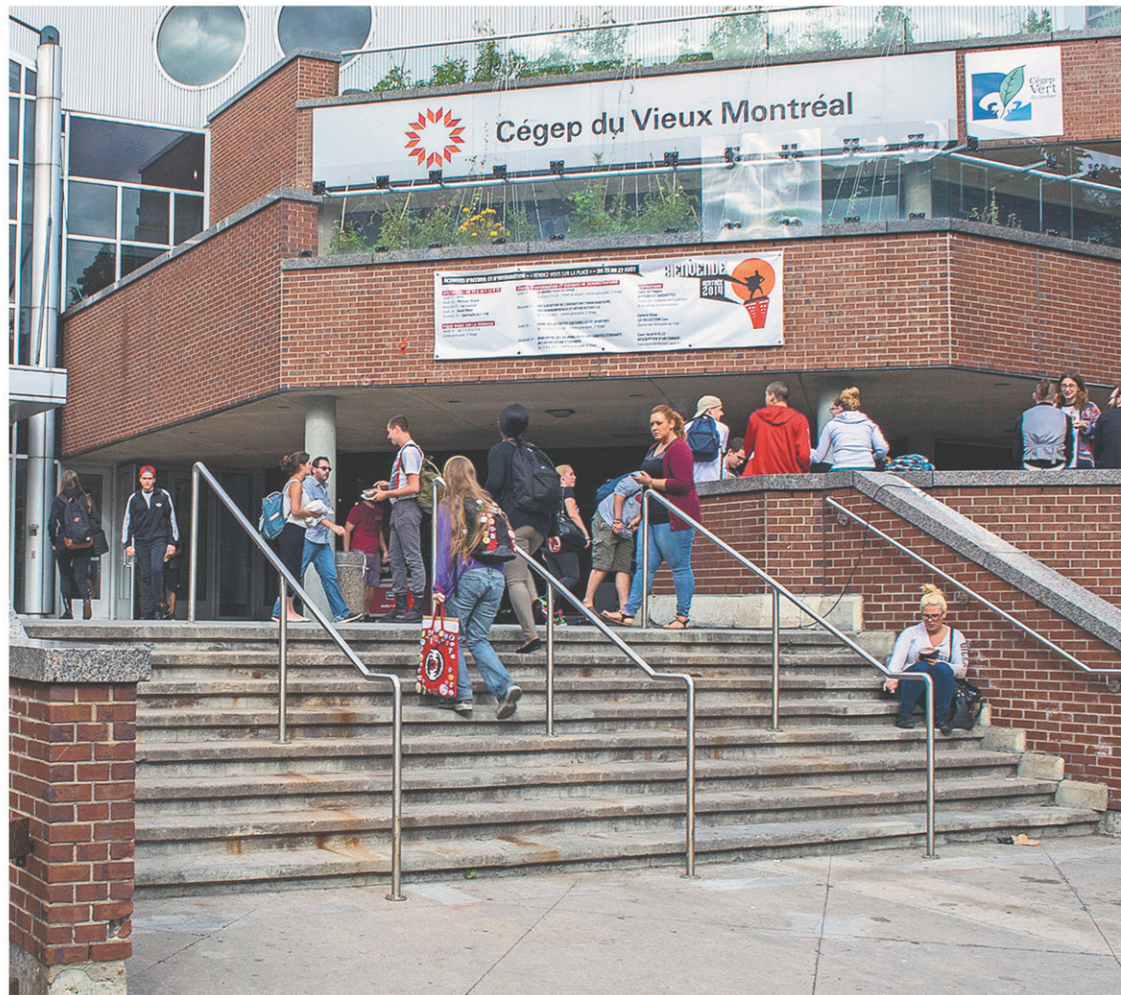
Penser en retard : c'est ce que font trop souvent les politiciens en matière d'éducation depuis quelques décennies. Ils ont pensé en retard en plongeant la tête la première dans la réforme de l'éducation sans études probantes pour justifier un pareil chambardement. Ils ont pensé en retard en équipant les écoles de tableaux blancs interactifs qui maintenant servent souvent de simples projecteurs. Et ils ne prendront pas plus le temps de réfléchir très longtemps avant d'engouffrer des millions de dollars dans l'achat de tablettes numériques afin de se conformer à l'air du temps.

## Les exigences du marché

Pourquoi un pareil comportement? C'est que les politiciens sont trop souvent aveuglés par cette conception très étroite du progrès qui consiste à s'imaginer qu'il faut à tout prix adapter le système d'éducation aux besoins du moment, à ceux du marché, de la grande entreprise et des employeurs. Et comment y arrivent-ils? En insistant sur la formation des apprenants, sur le développement de leurs compétences et de leurs habiletés techniques afin qu'ils puissent répondre rapidement et presque machinalement aux attentes et exigences pointues et spécialisées du marché de l'emploi, exigences qui, demain, seront sans doute déjà dépassées.

Malheureusement, cette approche instrumentaliste de l'éducation a son revers, car elle se fait au détriment du développement intégral de la personne. On veut faire de ces apprenants des travailleurs spécialisés, des outils vivants avant d'en faire des êtres humains dotés d'une formation générale et d'une culture solides qui, elles, leur permettront de faire des choix éclairés tout au long de leur vie, de s'épanouir pleinement et surtout de s'adapter à toutes les situations.

Mais vous savez quoi, Madame la Ministre? Si c'est votre intention d'arrimer encore davantage les cégeps au marché du travail, je veux vous annoncer que cette approche commence à



Les cégeps fonctionnant assez bien, la ministre n'a pas à se donner comme mandat de réparer ce qui n'est pas cassé.

être remise en question par plusieurs. Et cela, ce n'est pas un pauvre professeur de philosophie qui vous le dit, mais certains hauts dirigeants du monde des affaires ainsi que des doyens de grandes écoles de commerce, qui sont de plus en plus nombreux à comprendre enfin ce que peuvent avoir de précieux pour les employeurs et les diplômés une culture solide et une formation générale.

## De bonnes nouvelles

Voyez de quelle façon François Normandin, de la revue *Gestion HEC Montréal*, résume, dans son article ayant pour titre «Le retour en force des sciences humaines?», les propos de Rachel Reiser, la vice-doyenne à la Questrom School of Business de l'Université de Boston: «Car si les programmes universitaires en affaires s'avèrent excellents dans le développement des habiletés techniques, ils échouent lamentablement dans l'acquisition par les étudiants des habiletés de communication (prise de parole, écriture) et de pensée critique qui deviennent, au regard de la complexité du monde dans lequel nous vivons, de plus en plus essentielles. Ce sont là des habiletés qu'une formation en sciences humaines et en philosophie peut aider à développer chez les futurs gestionnaires.»

Et puis, pour aller plus loin dans votre réflexion, je vous invite à lire l'étude du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession

enseignante de septembre 2015, dirigée par Thierry Karsenti, qui a pour titre *Quelle est la pertinence de la formation générale au collégial? Que nous révèle-t-elle?* Que, contrairement à ce que racontent les prophètes de malheur, les employeurs sont satisfaits à 95% des diplômés qui sortent des cégeps. Qu'il n'y a pas de lien entre les taux d'échec et la formation générale. Que, comparativement aux autres provinces canadiennes, les cégeps du Québec obtiennent un meilleur taux de diplomation, etc.

## Ne pas réparer ce qui n'est pas cassé

Pourquoi cette énumération de bonnes nouvelles? C'est pour vous informer que les cégeps fonctionnent assez bien, que vous n'avez pas à vous donner comme mandat de réparer ce qui n'est pas cassé afin de répondre à quelques fonctionnaires en manque de projets de démolition. Ceux-ci ont déjà causé assez de tort à notre système. Ne participez pas à votre tour à leurs funestes projets.

Madame la Ministre, de grâce, ne vous inspirez pas d'Épiméthée en allant faire des gestes que nous regretterons tous. Suivez plutôt les traces de son frère Prométhée, de celui qui pense en avance et qui, pour sortir les êtres humains de leur abrutissement, leur a fait don de ce feu sacré de la connaissance afin qu'ils puissent se tenir debout, s'adapter à leur environnement, s'épanouir et être libres.

## Le pouvoir des mots

JEAN-BENOÎT NADEAU



Il m'est arrivé une drôle d'histoire à la parution de mon premier livre sur les Français aux États-Unis. C'était en 2003, bien avant les réseaux sociaux. Après que j'eus envoyé le fichier PDF de la page couverture à quelques amis français, l'un d'eux, Daniel, m'est revenu tout de suite.

«Jean-Benoît, quelle horreur! Personne n'a vu la faute sur la page couverture?»

— Heu! Attends. Mon nom est écrit correctement. Le titre aussi...

— Tu n'y es pas. La faute est dans l'image. Le drapeau français dans le coin... Tu ne vois pas, il est à l'envers! Rouge, blanc, bleu!»

Daniel avait raison. En vexilologie (l'étude des drapeaux), un drapeau se lit toujours à partir de la hampe — donc bleu blanc rouge pour le drapeau français.

En français, on dit «bleu blanc rouge» comme le drapeau. Mais en anglais, l'usage linguistique veut que cette énumération se dise «red white and blue». D'où le fait qu'un graphiste américain, dont c'est pourtant le métier de voir, a vu le drapeau à l'envers.

(Quand j'ai signalé l'erreur à l'éditeur, celui-ci a immédiatement corrigé l'image, mais le premier tirage n'a jamais été retiré et circule toujours.)

## L'œil est-il francophone?

J'ai toujours été fasciné par la question de savoir si la langue forge nos perceptions — et si oui, comment? Qu'y a-t-il de proprement francophone à parler français? Les yeux d'un anglophone voient-ils vraiment le monde différemment de ceux d'un francophone?

L'intraduisible d'une culture détermine-t-il une vision du monde? Les francophones sont-ils plus revendicateurs parce qu'ils ont un mot dans leur vocabulaire, revendiquer, qui n'a pas vraiment d'équivalent en anglais? Les anglophones sont-ils plus «caring» parce qu'ils ont le verbe *to care* dans leur langue? Un arabophone juge-t-il le monde différemment parce que sa langue a trois nombres: singulier, duel et pluriel (plus de deux)? Les Allemands sont-ils intolérants aux interruptions parce que le verbe ou sa particule vient en fin de phrase?

J'aimerais être catégorique sur ce point, mais j'en suis incapable. Certes, les traducteurs sont constamment en butte à des termes difficilement traduisibles — notamment dans les saveurs, ou les couleurs. Un cheveu auburn est-il vraiment brun rouge? Un cheveu châtain est-il *cheshnut* ou blond?

Mais l'absence de mot dans une langue ne signifie nullement que cette réalité n'est pas perçue. Considérez le passé simple. Il est inexistant en français oral et presque totalement fossilisé à l'écrit, ce qui est en soi une bizarrerie. Est-ce à dire que les francophones perçoivent le passé différemment des hispanophones ou des anglophones, qui n'ont pas de problème avec le passé simple? Cela tient plutôt à un problème de norme. Alors, les francophones disent le passé simple autrement: avec un passé composé ou un présent, et des marqueurs temporels.

## Impossible en vase clos

En réalité, on peut difficilement considérer en vase clos cette question de l'influence de la langue sur notre représentation du monde. On ne peut pas isoler le facteur purement linguistique des interférences qui émanent de l'actualité, de la culture, des valeurs, de la vie, quoi!

*A fortiori* quand on parle une langue internationale. Il n'y a rien de proprement francophone au débat sur la laïcité ou le burkini: c'est une question franco-française, qui déborde chez nous par effet de véhicularité, et un peu par suivisme. Et les influences extérieures sont d'autant plus grandes que les locuteurs d'une langue mondialisée comme le français sont très majoritairement bilingues — et donc constamment exposés à des visions du monde souvent contradictoires et capables de pouvoir dire les choses de deux manières, au moins.

Bref, on ne peut tout simplement pas dire que les francophones pensent d'une certaine manière parce qu'ils parlent français. Il y a 25 ou 30 ans, on nous baignait encore avec ces théories oiseuses sur le «français, langue des Lumières». C'est aussi nul que d'affirmer que l'anglais est naturel aux sciences ou la finance.

Certes, il arrive constamment qu'une langue parvienne à nommer une chose avant les autres langues — comme auburn, comme châtain, comme revendiquer, comme *hashtag*. Mais il n'y a absolument rien dans le génie d'une langue qui l'empêche d'exprimer la même chose, sauf l'usage. Ce n'est pas le choix qui manque. Pour auburn, on peut dire brun rouge. On aurait aussi bien pu dire alborne ou auborne, mot de vieux français qui signifiait blond, anglicisé vers le XV<sup>e</sup> siècle. Rien n'empêche les anglophones de dire *cheshnut* pour châtain. En fait, rien ne m'empêche d'user du passé simple quand je parle à mon chauffeur de taxi, si ce n'est la norme sociale.

En fait, toute langue peut tout voir et tout dire. Ce qui l'en empêche, ce sont nos propres œillères.

## Le Canada sera de plus en plus présent en Afrique

MARIE-CLAUDE BIBEAU

Ministre du Développement international et de la Francophonie

Après plusieurs mois de travail acharné, dont de nombreuses missions diplomatiques à travers le monde, les ministres des Affaires étrangères, de la Défense nationale, de la Sécurité publique, et moi-même pour le Développement international, avons officiellement annoncé que le Canada se réengageait dans les missions de paix.

Tant au niveau de la sécurité que du développement, nous souhaitons soutenir les initiatives locales et partager l'expertise canadienne, afin que nos pays partenaires soient mieux outillés pour faire face aux crises qui les affectent.

La stabilité des États fragiles, notamment en Afrique, est critique pour la paix dans le monde, et on sait qu'il ne peut pas y avoir de paix sans développement, comme il ne peut pas y avoir de véritable développement sans paix. Outre les conflits armés, le terrorisme et le banditisme, les changements climatiques apportent aussi leur lot de défis. L'accès à une eau saine est crucial pour la sécurité alimentaire, la santé et à bien d'autres égards. Considérant qu'elle se fait de plus en plus rare, l'eau pourrait devenir source de conflit. Ici aussi, le Canada peut apporter une contribution, en promouvant une gestion pacifique de cette ressource vitale.

## Situation alarmante

En Afrique, où la population est appelée à doubler d'ici 2050, pour atteindre 2,4 milliards d'habitants, la situation est alarmante. En tant que membres de la Francophonie et du Commonwealth, nous avons le devoir d'aider les

pays les plus vulnérables du continent, à rétablir ou préserver la paix, non seulement par solidarité, mais aussi parce qu'il en va de la sécurité mondiale.

Je peux vous assurer que notre gouvernement a la ferme intention d'entretenir un véritable dialogue avec les gouvernements africains et les institutions régionales du continent. D'ailleurs, je me rendrai en Afrique prochainement afin de discuter avec les dirigeants, organismes et groupes de femmes locaux ainsi qu'avec nos partenaires canadiens.

A titre de ministre du Développement international et de la Francophonie, je veillerai à ce

**Aux garçons comme aux filles on doit offrir la perspective d'un avenir meilleur afin d'éviter qu'ils prennent la route dans des conditions extrêmes pour finalement devenir des réfugiés**

que les femmes soient partie prenante des processus de paix et projets d'aide humanitaire et de développement, partout où le Canada sera présent. Plus encore, je m'engage à lutter pour la défense de leurs droits, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive.

Evidemment, on doit permettre aux filles d'aller à l'école. C'est la meilleure façon de les protéger des mariages précoces et forcés, de leur donner les connaissances nécessaires pour assurer le bien-être de leur famille et de leur offrir la possibilité de contribuer au développement économique de leur communauté. On doit aussi faire en sorte que les garçons poursuivent leurs études afin d'éviter qu'ils soient contraints à travailler très jeunes ou, pire encore, qu'ils soient recrutés par des groupes terroristes.

Aux garçons comme aux filles on doit offrir la perspective d'un avenir meilleur afin d'éviter qu'ils prennent la route dans des conditions extrêmes pour finalement devenir des réfugiés quelque part dans le monde.

## Faire preuve d'innovation

C'est exactement pour ces raisons, et parce que nous sommes confrontés à des conflits de plus en plus longs et complexes, que nous unissons nos efforts pour la paix dans le monde et que le Canada sera de plus en plus présent en Afrique.

Afin que nos ressources aient le plus grand impact possible là où nous interviendrons, il faudra faire preuve d'innovation, non seulement sur le plan technologique, mais aussi dans nos mécanismes de financement et les modèles que nous développons avec nos partenaires.

À cet égard, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est un bel exemple puisqu'il réunit les pays donateurs comme le Canada, mais aussi le secteur privé, dont la Fondation Bill et Melinda Gates et les produits Red. De plus, pour bénéficier des projets du Fonds mondial, les pays ciblés doivent aussi contribuer financièrement à ces programmes, mais, plus important encore, ils doivent mettre en place des mesures de gestion saine et durable de leur système de santé. C'est pourquoi je suis fière que le Canada accueille à Montréal, les 16 et 17 septembre prochain, la 5<sup>e</sup> conférence de reconstitution du Fonds mondial. Là encore, nous jouons un rôle de leader, cette fois dans le secteur de la santé mondiale.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zaida (recherche photos); information générale Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); information politique Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Yastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélaïr-Cirino et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle Catherine Lalonde (reporter culturel), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stoppa (commis), Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hemond (secrétaire). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Jean-François Côté (analyste programmation), Osvaldo Casas (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Sébastien Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Ginette Rouleau et Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici et Véronique Pagé.

## ACTUALITÉS

## AMOUR

SUIITE DE LA PAGE 1

ment qu'on se dit oui tous les deux, qu'on sait qu'on va passer le reste de notre vie ensemble», renchérit Aalia, journaliste de télévision dans la mi-vingtaine originaire de l'Inde, mais dont la famille a vécu en Afrique, au Malawi et au Botswana, avant de s'installer au Canada.

Les deux amoureux ne se sont pas contentés d'une seule célébration pour officialiser leur union. Comme c'est la coutume en Inde et au Pakistan, les célébrations du mariage durent une semaine, réparties en plusieurs cérémonies comme la *dholki* — une soirée tout en musique au rythme des tambours (*dholk*) — et la *manjha* — où l'on étend de la poudre de curcuma sur le visage des futurs époux, symbole de lumière.

Sur le thème des mille et une nuits, le *mehndi* est la célébration favorite d'Aalia. «Souvent, c'est bien plus amusant que le mariage lui-même», poursuit-elle. Traditionnellement, c'est une soirée de «filles», celle des tatouages au henné sur les mains et les pieds (c'est ce que signifie d'ailleurs le mot *mehndi*). Aalia et Fahad ont adapté la leur: les hommes — frères, oncles, cousins — ont non seulement été invités à cette grande fête qui se tenait au Rialto à Montréal, mais ils ont même dansé des chorégraphies savamment répétées et exécutées, dignes des meilleurs films de Bollywood.

Assis côte à côte et tenant une feuille verte dans les mains, les amoureux ont d'abord été nourris par les femmes mariées, comme le veut le rituel, et ont reçu la bénédiction des invités. Et curieuse tradition: la famille de la mariée doit user d'un stratagème pour voler une des chaussures du marié, et la famille de ce dernier doit ensuite négocier ferme pour la récupérer. Le butin, qui peut dépasser les 1000\$, revient à la famille de la mariée et est distribué entre les frères et sœurs, cousins et cousines selon certaines règles. «Ça peut devenir vraiment intense. Il y a de la chicane, et parfois même des batailles», avait prévenu Aalia. L'histoire ne dit toutefois pas le montant de la rançon qu'a dû payer Fahad pour ravoier sa chaussure en cuir de Karachi...

## Différences culturelles

L'idylle a débuté par un échange de regards dans des réunions d'amis communs. Elle, de Boucherville, a fréquenté le collège privé anglophone Centennial. Lui, de Brossard, a grandi dans la communauté pakistanaise musulmane et a étudié à Heritage High School, l'école anglophone rivale. Ce n'est que plus



Aalia et Fahad se sont unis au cours d'un mariage se voulant un savant mélange de traditions.

tard, à l'Université Concordia, où Aalia étudiait le journalisme et lui la comptabilité, qu'ils se sont véritablement vus. Regardés dans les yeux. De cette rencontre fortuite, qui a fini par des rires et des yeux doux autour d'un café chez Tim Hortons, Fahad a fait un poème. Quelques mois plus tard, il a organisé en secret des fiançailles-surprises à sa dulcinée, qui a pris la forme d'un spectacle retraçant le parcours de la jeune femme chanté et dansé par tout un groupe d'amis, le tout filmé en vidéo. «Aalia aime documenter sa vie. Si ce n'est pas tweeté, ça n'existe pas», dit Fahad, taquin, sous le regard gentiment courroucé de «sa» journaliste.

Les fiançailles, c'est une idée plutôt occidentale pour eux. «Dans notre culture, il n'est pas vraiment permis de se fréquenter, alors le mariage se fait rapidement», explique Aalia. Leur mariage se voulait donc un savant mélange de traditions qui emprunte aux diverses cultures et reflète même l'Afrique, d'où vient la famille d'Aalia, puisque la réception se tient au zoo de Granby. «J'aimais l'idée d'un mariage indo-pa-

kistanais dans un décor africain. C'est multiculturel», dit la jeune femme.

Même s'ils sont tous deux musulmans et originaires de deux pays voisins, les codes culturels peuvent différer beaucoup lorsque vient le temps d'observer un rite. «Mais je pense que nos différences culturelles viennent plus du fait que j'ai grandi à Boucherville et lui, à Brossard!», conclut-elle en riant.

Aalia fait du ski en famille, son frère est marié à une Québécoise et sa sœur à un Italien. Fahad a grandi dans un voisinage pakistanaï musulman, dans une famille plus attachée aux traditions. «La vie et les choix qu'on fait dépendent certes de la culture, mais aussi beaucoup du milieu dans lequel on grandit», note la reporter à CTV.

## Mariage au zoo

Elle a voulu des noces «uniques», différentes de celles de toutes les jeunes filles musulmanes de son entourage, et l'on peut dire que c'est un pari réussi. Sur la magnifique terrasse d'un pavillon extérieur du zoo de Granby, Aalia et Fa-

had ont convolé en justes noces samedi dernier en pleine savane africaine devant un soleil qui déclinait à l'horizon.

D'une grande élégance, vêtu d'une tunique et d'un turban rose, Fahad a fait une entrée presque royale en compagnie d'une petite garde rapprochée, au son des tambours. Puis, la musique s'est tue en même temps que la clameur de la foule, et les regards se sont naturellement tournés vers la jeune femme. Précédée d'un petit cortège de demoiselles d'honneur et de ses parents, Aalia, dans une somptueuse robe rose brodée de perles brillantes, un voile diaphane sur la tête, a marché lentement jusqu'à son fiancé. Derrière, les zèbres, girafes et oiseaux marabouts curieux de ce qui se tramait se sont approchés doucement, comme pour ne pas troubler la quiétude et l'émotion du moment. L'imam a prononcé les prières de circonstance et a rappelé les quatre conditions nécessaires pour que puisse avoir lieu un mariage musulman: le père — souvent le grand-père — doit avoir demandé à la future mariée si elle consent au mariage et si elle a été forcée d'une quelconque façon, l'union doit être réalisée en présence d'au moins deux témoins, le futur marié doit donner à sa fiancée le *mahair*, un petit cadeau (une pièce, un talisman qui lui appartiendra pour toujours et devient comme une protection). Enfin, le père de la fiancée doit «offrir» officiellement sa fille, et le futur marié doit accepter l'offre.

Tout en respectant la tradition, Aalia, qui se considère comme «une femme forte et indépendante», a demandé gentiment à l'imam de faire une petite entorse au protocole religieux. «Je lui ai dit que j'aimerais qu'il me demande aussi à moi si je donnais mon consentement, pas seulement à mon père.» Ce qui fut fait tout juste avant l'échange des bagues — une tradition purement occidentale cette fois — et le mariage civil.

«J'aime l'idée du mariage, d'une célébration pour dire à ta famille et tes amis: "hé, je suis en amour!"», dit Fahad. Son amoureux s'est occupée, avec l'aide d'une planificatrice de mariage, de tout organiser. «C'était mieux que je ne lui demande pas son avis pour tout. On n'aurait jamais eu fini», dit Aalia en plaisantant. «J'avais mes critères. Je voulais que ce soit comme dans les romans.» «Et moi, tout ce que je voulais, c'est qu'elle soit heureuse», ajoute son amoureux, plantant son regard dans le sien. Et c'est ainsi qu'ils se sont mariés, qu'ils vivront heureux et qu'ils auront sans doute beaucoup de petits génies.

Le Devoir

## 1114

Nombre de réfugiés parrainés par l'État qui se sont établis au Québec depuis 2015

## SAAQ

SUIITE DE LA PAGE 1

Comment expliquer cela? Selon le porte-parole de la SAAQ, Gino Desrosiers, aucune analyse n'a été faite pour enquêter sur le taux d'échec en arabe.

On souligne que «les examens n'ont pas été faits sur le coin d'une table», mais avec des concours «de traducteurs certifiés». Les difficultés des arabophones seraient-elles liées aux différences entre l'arabe parlé d'un pays à l'autre? La question reste entière.

«Il faut regarder ça de près», estime le président de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Stephen Reichold. «C'est clair qu'il y a un problème quelque part et qu'il faut l'identifier et le résoudre», a-t-il dit après avoir été mis au courant des données. «C'est quand même troublant parce que la plupart de ces gens avaient des permis dans leurs pays d'origine et conduisaient déjà», soutient-il.

## Un enjeu pour les réfugiés en général

Cela pose problème parce que le Québec s'apprête à recevoir encore des milliers de réfugiés en provenance de Syrie, souligne-t-il. «Il y a 7000 Syriens parrainés qui devraient arriver, et un millier de réfugiés pris en charge par l'État sont attendus par année.»

Il ajoute que ceux qui sont parrainés par l'État vont se retrouver «surtout en région» et qu'on sait que «l'intégration sans permis de conduire en ré-

gion pose un sérieux problème, surtout pour aller travailler».

Depuis 2015, 1114 réfugiés parrainés par l'État se sont établis au Québec, dont la grande majorité ont été dirigés à l'extérieur de Montréal. Ils ont été accueillis à Drummondville (60 personnes), Gatineau (134), Granby (68), Joliette (34), Québec (266), Saint-Hyacinthe (60), Saint-Jérôme (38), Sherbrooke (113), Trois-Rivières (51) et Victoriaville (50).

Par ailleurs, les arabophones ne sont pas les seuls à devoir passer leur test théorique à répétition. Il y a deux semaines, *Le Devoir* rapportait les difficultés de réfugiés colombiens à Joliette et de Népalais dans la région de Québec.

Rappelons que l'examen théorique est divisé en trois sections: la sécurité routière, la signalisation et le type de véhicule. Quelle que soit la langue choisie, la section où l'on réussit le moins est celle portant sur la signalisation: 27% (langue arabe), 38% (espagnol), 56% (mandarin). Toutes langues confondues, la moyenne est de 60%.

Anciennement, l'examen était aussi proposé en polonais, en italien et en grec. Au milieu des années 1990, la SAAQ a aussi ajouté à ses services la possibilité de passer l'examen théorique avec l'aide d'un traducteur dans une trentaine de langues différentes. Toutefois, ce service est seulement offert à Montréal. De plus, les immigrants ne peuvent s'en prévaloir que dans les trois années suivant leur arrivée.

Le Devoir

## PIPELINES

SUIITE DE LA PAGE 1

porte l'ONE dans son avis. Le North Central Corridor avait alors laissé s'échapper 16,5 millions de mètres cubes de gaz naturel, au sud-ouest de Fort McMurray. La compagnie basée à Calgary avait alors recensé 226 pièces préfabriquées par Ezefflow. Une trentaine de celles-ci se retrouvent sur un tronçon de 21 km d'un gazoduc exploité par TransCanada traversant la MRC de Vaudreuil-Soulanges entre Saint-Polycarpe et Les Cèdres. Cinq de ces raccords sont également enfouis dans la section North Bay d'un gazoduc, à partir de la localité ontarienne du même nom jusqu'au sud-ouest d'Ottawa, et qui doit être converti en oléoduc pour Énergie Est. Les 1200 autres pièces potentiellement défectueuses fabriquées par Canadoil Asia sont quant à elles disséminées dans le reste du réseau.

Un rapport du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sur cette fuite explique que TransCanada s'est fiée à l'information tirée des dessins de conception, plutôt que de mesurer directement. «Ces problèmes n'ont pas été repérés par le processus d'assurance de la qualité de TransCanada», y souligne le BST.

En contradiction avec son propre avis de sécurité, l'ONE a affirmé au *Devoir* «qu'aucune défaillance de pipeline ne s'est produite au pays en raison de matériaux de qualité inférieure à celle qui est exigée».

## Manque d'évaluations?

«Tous les raccords identifiés ont été rigoureusement évalués et le réseau de pipelines de TransCanada fonctionne de façon sécuritaire», assure au *Devoir* Tim Duboyce, porte-parole de TransCanada. Ces raccords, y compris dans les «tronçons d'Énergie Est qui se-

ront convertis, ont été évalués et sont conformes à toutes les exigences du code», ajoute-t-il.

Toutefois, l'ONE note, dans son avis de février dernier, que les normes existantes ont «semblé incapables d'empêcher la fabrication de tuyaux et raccords comportant des matériaux de qualité inférieure». Ces parties des canalisations sont en fait plus minces qu'elles ne devraient.

Notons qu'Ezefflow a depuis apporté des améliorations à ses procédures de fabrication et à ses programmes d'assurance de la qualité, indique l'avis de sécurité de l'ONE.

## Délais

L'avis de sécurité et la réponse de TransCanada surviennent au moins huit ans après que le problème a été décelé. L'ONE est au courant depuis 2008 des faiblesses de certaines pièces. Une enquête a été ouverte cette année-là après avoir appris que «certaines canalisations en acier et certains raccords achetés et installés sur la canalisation Keystone pouvaient avoir une force de rupture inférieure aux prévisions».

Cette enquête est toujours en cours huit ans plus tard, confirme Marc-André Plouffe, porte-parole de l'Office. «Il n'existe pour le moment, aucun rapport concernant l'aptitude fonctionnelle des raccords installés sur le pipeline Keystone», établit-il.

Le problème a été également signalé en 2008 au sud de la frontière. Dès 2009, l'Administration de la sécurité des produits dangereux et des pipelines (PHMSA), l'instance américaine chargée de la surveillance des pipelines à l'instar de l'ONE au Canada, avait diffusé un avis analogue à propos de tuyaux de qualité inférieure ayant échoué aux tests.

M. Duboyce écrivait quant à lui au *Devoir* que TransCanada avait pris des mesures

«bien avant la directive de l'ONE à toute l'industrie». Des mesures qui remonteraient à 2011, lorsque TransCanada dit avoir «constaté la situation» et «avisé les autorités respectives aux États-Unis et au Canada».

## Scepticisme

Evan Vokes, ex-ingénieur de TransCanada, a sonné l'alarme en 2011 au prix de son travail.

Dans une plainte détaillée envoyée au régulateur des pipelines, il décrit de graves manquements à l'inspection et au contrôle. En entrevue, son scepticisme se reporte maintenant tant sur l'entreprise albertaine que sur la capacité de l'ONE à remplir son rôle de chien de garde: «Je crains que ce soit les mêmes personnes qui sont en train de prendre des décisions sur Énergie Est.»

Dans un procès-verbal datant de 2015 de l'Office, on apprend également que Roland George est celui chargé de «se

renseigner» sur la potentielle non-conformité de matériel dans Keystone et dans le North Central Corridor. M. George est l'actuel président du comité d'audience sur Énergie Est. Il pourrait techniquement décider de «prendre en considération tout élément public qu'il juge pertinent dans son examen du projet», indique M. Plouffe de l'ONE. Or, il est spécifié dans ce même document que ce membre de l'Office «ne publiera pas son rapport et ses recommandations, s'il y en a, publiquement».

Il n'a pas été possible de parler à un représentant de la compagnie Ezefflow. L'installation en Thaïlande de Canadoil Asia n'est plus en exploitation et cette filiale n'est plus reliée à Canadoil Forge.

Les audiences de l'ONE sur le projet Énergie Est s'ouvrent lundi à Montréal.

Le Devoir

## TransCanada se distancie de Charest

TransCanada cherche à prendre ses distances de l'ex-premier ministre Jean Charest, qui a rencontré des membres de l'ONE alors qu'il était consultant pour l'entreprise albertaine. Si le vice-président d'Énergie Est au Québec, Louis Bergeron, convient que l'entreprise a un «gros défi» devant elle, compte tenu du nombre d'opposants au projet, il réitère que TransCanada n'a jamais demandé une telle rencontre. «Je comprends que cela suscite des préoccupations, mais je ne peux pas changer le passé, a-t-il dit au cours d'une entrevue avec La Presse canadienne. Nous sommes dans une nouvelle phase du projet et M. Charest n'est plus présent.» Prudent dans ses commentaires, il s'est distancié de M. Charest en affirmant avoir «rebâti une équipe au Québec» depuis son arrivée chez TransCanada. «Quand vous regardez la liste des 22 lobbyistes qui sont inscrits, la plupart sont des ingénieurs et techniciens susceptibles de rencontrer des maires et municipalités», explique M. Bergeron. Toutefois, les récentes révélations ont incité des organismes à demander la récusation des commissaires Lyne Mercier et Jacques Gauthier — qui ont participé à la rencontre avec M. Charest. En réponse, l'ONE s'est limité à dire qu'il étudiera ces requêtes par l'entremise d'un «processus par écrit». De plus, l'organisme fédéral a indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'entendre les questions sur ce sujet lors des audiences prévues cette semaine à Montréal. «J'ose espérer que les décisions qui seront prises [par l'Office] seront à la hauteur des attentes du public», a-t-il ajouté.

La Presse canadienne

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com